BULLETIN DE LIAISON DE

# IA KOUNIA

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A.I.

EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - J.O. du 1er mars 1958

14, rue de Clichy - 75009 PARIS - Tél. : 874.52.93

N° Commission paritaire: 296-D-73 du 15-5-72 - Routage 206

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

**FONDATEURS** 

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND. (†)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME

Généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (1° G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2º G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3º G.T.M.), PARLANGE (†) (4e G.T.M.), de SAINT BON (3e G.T.M.),

TURNIER (2° G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), Colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), Colonel LUCASSEAU.

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD († Général MELLIER (†).

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR : Jacques OXENAAR (†), Colonel Gérôme de GANAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres:

MM. le général André FEAUGAS, Guy BOULA de MAREUIL, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, Georges GAUTIER, Yves HUCHARD, Michel LEONET, Paul LUCASSEAU, André MARDINI, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, M° Pierre REVEILLAUD, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL, Jacques WINTER.

BUREAU

(56) 40.40.02 Général André FEAUGAS Président : André MARDINI domicile: 873.34.14 Vice-président :

bureau: 277.35.20

722.70.76 Colonel Georges GAUTIER Secrétaire général : Colonel Guy de MAREUIL 622.54.13 Secrétaire général adjoint : domicile: 553 06.49 Conseiller administratif: M. HUCHARD

bureau: 372:67.89

Henry MULLER 847,11,42 Trésorier: Trésorier adjoint : Capitaine Léon MERCHEZ 228.31.02

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Roger DUMONT Alsace - Moselle - F.F.A.: Corse: Xavier COLONNA Commandant FILHOL Marseille: Nice - Côte d'Azur : Général MARCHAL Colonel GUIGNOT Quest:

Paris: Capitaine Léon MERCHEZ Colonel MAGNENOT Rhône-Alpes: Colonel JENNY Sud-Ouest: Georges FEUILLARD Vosges:

Association des Descendants de la Koumia:

Commandant Georges BOYER de LATOUR.

Commission financière :

André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX, JEAN-BAPTISTE, commandant PASQUIER.

Entr'aide: Mme BRAULT-CHANOINE. Porte-fanion: Jacques WINTER.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 PARIS - Tél. 874.52.93 C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation anuuelle: 50 F (dont service du bulletin: 40 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 40 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 2 F en timbres-poste.

Permanence: Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle: Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h., au siège : 14, rue de Clichy - 75009 PARIS - Métro Trinité - Estienne d'Orves

Correspondance: pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance. (Les correspondances

# SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT		4
CONGRES NATIONAL  — Physionomie du congrès		6
<ul> <li>Assemblée générale de la Koumia</li> <li>Rapport moral</li> </ul>		11
— Rapport financier		18
— Activités du musée		21
— Résolutions		22
Assemblée générale des descendants		23
<ul> <li>Liste des participants</li> </ul>		27
ACTIVITES DE LA KOUMIA		30
VIE DES SECTIONS		
— Marseille		32
- Nice - Côte d'Azur		32
— Paris		35
— Sud-Ouest		35
Descendants Section de Paris		38
MONTSOREAU		39
CARNET DES GOUMS ET DES A.I.		40
IN MEMORIAM		
- Lt-Colonel Joseph Bartoli		42
- Colonel Marcel Berdeguer		43
<ul> <li>Adjudant-chef Antonin Bonnot</li> </ul>		44
— Général Henri Brissaud-Desmaillet		46
— Jacques Nouvel		47 48
— Adjudant-chef Raymond Serès		40
ARTICLES DIVERS		4
Pélerinage au Maroc (suite et fin)	Georges Ratel	49
Le chacal, les bouchers et les raisins     En Afrique retour en Tunisie	Général Vautrey Général Wartel	53 55
Djebel Sarhro, terre du souvenir	Jean Saulay	60
Monuments en exil	André Pasquier	62
BIBLIOGRAPHIE		
— Un Lyautey inconnu	André Le Révérend	64
	, mars to Hoverond	
AVIS DIVERS		67
— Académie des sciences d'Outremer     — Entretien des tombes à Rabat		70
Entrotten des tombés à Habat		, 0

# Le Mot du Président

Allocution prononcée, le 31 mai 1980, au Palais des expositions de Champfleury (Avignon), au cours de la soirée de gala du congrès national.

Au soir de cette première journée de notre rassemblement annuel, je ne voudrais pas, par une allocution académique et pontifiante, refroidir, tant soit peu, la chaude ambiance qui, déjà, rajeunit les anciens tout en rassurant les jeunes.

Je voudrais cependant, au nom de la Koumia, et ce m'est un agréable devoir, remercier d'avoir accepté d'être des nôtres ce soir :

- M. le Préfet du Vaucluse et son épouse qui représentent l'élément avancé de notre section Corse et dont la présence nous remet en mémoire les noms de nombre de nos camarades de l'île de Beauté ayant servi aux Goums ou aux Al, ainsi que, pour beaucoup d'entre nous, un merveilleux et trop court séjour en Corse entre Rome et Marseille.
- Le Colonel Oger, commandant le 7º Génie, représentant le Général commandant la V° Région militaire et grâce auquel notre soirée sera animée par un orchestre de grande qualité.
- M. le Professeur Le Révérend qui a procédé à l'inventaire et au classement des archives du Maréchal Lyautey et vient de publier « Un Lyautey inconnu » que chacun de nous devrait posséder.
- M. le représentant du Maire d'Avignon dont la chaleureuse hospitalité a été fort appréciée de tous.

Remercier, enfin, les organisateurs de ces journées et tout particulièrement les ménages de nos amis Filhol et Lavoignat car on ne peut citer nos camarades sans mentionner leurs épouses auxquelles je sais tout ce que nous devons. Elles ont droit à une place privilégiée dans nos remerciements.

A titre de souvenir de ces journées et de notre reconnaissance, nous avons décidé de décerner à chacun d'eux, la koumia de vermeil.

L'an dernier à Fontevrault, afin de rendre aux anciens leur souffle et de donner aux jeunes une raison à leur espérance, je vous avais conté quelques anecdotes vécues pour vous faire partager ma conviction :

- de la reconnaissance que les Marocains nous manifestent,
- de la continuité avec laquelle ils s'efforcent de poursuivre notre action,
- de la confiance qu'ils nous témoignent, enfin.

Depuis lors, j'ai passé, à nouveau, un mois au Maroc avec la dernière de mes descendantes alors que la première de celles-ci est, elle-même, rentrée du Maroc, il y a quelques jours à peine.

Tout ce que nous avons les uns et les autres vécu sur place ne fait que me conforter dans l'opinion que je vous avais exprimée et que confirment nos amis qui se sont eux aussi rendus récemment au Maroc, tels les Lavoignat, les du Crest de Villeneuve, etc.

Cette année, en cet Avignon tant chanté par les poètes, où brille depuis midi un soleil qui nous rappelle celui qui a illuminé nos jeunes années, je voudrais, à la suite de l'un de nos hommes politiques bien connu, chasser ce qu'il appelle la «sinistrose» que pourrait susciter chez certains d'entre nous la situation actuelle, tant sur le plan mondial que national et redonner à vous tous « l'enthousiasme qui seul rend la vie possible » comme l'affirmait le Maréchal Lyautey.

- Il suffit pour cela de participer, comme j'ai commencé à le faire, aux réunions de vos sections.
- Il suffit de constater l'élan manifesté par nos « jeunes » dont la toute récente association compte déjà plus de 160 membres. Ils sont de la trempe de ceux qui, avec Péguy, pensent « que celui qui se moque du passé n'est pas digne de l'avenir » et je les en félicite.
- Il suffit enfin de vous voir rassemblés ce soir, aussi nombreux, témoigner de la vitalité de notre association.

Oh! je sais certes qu'il y a encore bien des choses à faire ou à améliorer, mais quelle serait l'utilité de votre bureau si tout était parfait? Nous sommes pleins de bonne volonté et prêts à faire mieux, mais il faut nous y aider, tant sur le plan local en soutenant l'action de vos présidents de section, que sur le plan national en nous faisant part de vos critiques, en nous adressant vos suggestions, qu'elles viennent de vous, mes amis, mais, aussi et surtout, de vous mesdames.

Il faut qu'un échange d'idées s'établisse constamment entre nous, mais aussi avec nos amis marocain**s**.

Grâce à nos camarades demeurés au Maroc : l'infatigable Mme Vandale, le Colonel Cochain, le Dr Bessi, nous avons renoué sur place des liens d'amitié qui, au long des années, s'étaient quelque peu distendus et nous avons désormais la certitude d'être accueillis, à bras ouverts, par les plus hautes autorités marocaines, le protocole royal ayant seulement demandé que lui soient communiqués les grades de ceux désirant y venir en groupe afin d'organiser les diverses réceptions et rencontres.

Le même travail devrait, me semble-t-il, être entrepris en France où il serait souhaitable que nos sections, tant de Paris que de province, recherchent tout d'abord ceux qui, parmi nos amis fidèles, ont dû trouver refuge sur notre sol et envers lesquels nous avons une dette, mais aussi les enfants de nos pachas et caïds, goumiers et moghazenis travaillant dans leur région, et entrent en contact avec tous.

Quelques rencontres de ce genre ont déjà eu lieu; mais elles devraient se généraliser, et votre bureau s'emploiera à vous communiquer tous les renseignements qui lui parviendront à ce sujet. Mais il vous faut TOUS sur place, chacun dans son environnement, déceler le Marocain qui ne doit pas ignorer la Koumia, comme celui-ci ne doit pas ignorer notre association. Les officiers marocains, en stage à Saumur, ont, sur leur demande, visité notre musée sous la conduite particulièrement éclairée de notre ami Pasquier auquel je demanderai de nous en faire à nouveau les honneurs lorsque, dans quelques jours, j'y accompagnerai le colonel attaché militaire marocain à Paris, sur la demande de celui-ci.

Il nous faut poursuivre notre action dans ce sens.

Nous demeurerons ainsi fidèles à la pensée du Maréchal Juin qui, fin 1945, prophétisait, comme le rapporte notre doyen Jean Verchin dans son récent ouvrage : « Notre génération a hérité le glorieux privilège de pouvoir sublimer la vie aussi bien dans la modestie que dans la grandeur. Il est indispensable de faire revivre ce capital de glories oubliées qui, aux heures probables d'un matérialisme triomphant, devront resurgir pour écraser le « fric », désagrégateur et nous donner des raisons d'espérer encore. » Par la puissance du souvenir nous devons montrer à tous ceux qui doivent raviver le flambeau évanescent, la route qui les conduira à nouveau à la grandeur.

Certain que, grâce à notre continuité dans l'intention et à notre persévérance dans l'action, l'AMITIE franco-marocaine prendra, dans l'enthousiasme de tous, un nouvel essor, je vous laisse tout à la joie de cette nuit de retrouvailles avant de nous regrouper demain matin à 9 h à Notre-Dame des Doms pour y honorer ensemble tous ceux, Français et Marocains, qui ont donné leur vie pour que : VIVE LA FRANCE. Et je vous confirme que notre prochain congrès national se tiendra à Strasbourg, en principe le samedi 30 mai 1981.

# CONGRÈS NATIONAL

Le congrès national de la Koumia s'est tenu en Avignon, le 31 mai et le 1er juin 1980.

Il a fait l'objet d'une organisation, en tous points remarquable, due au talent et à l'esprit d'initiative de notre ami Filhol, et de ses collaborateurs.

Plus de 250 d'entre nous — ce qui est une manière de record — ont participé à ces journées marquées par la chaleur et la joie des retrouvailles, par la haute tenue des deux assemblées générales et par l'émotion ressentie au cours des cérémonies du souvenir.

Le déjeuner du premier jour a été servi au mess de garnison. Il a constitué un sympathique prologue au déroulement des opérations, tandis que notre camarade Raymond Filhol nous souhaitait la bienvenue par l'allocution suivante :

« Mon Général, Mesdames, mes chers camarades,

En ma qualité de président de la Section de Marseille, j'ai l'insigne honneur de vous accueillir aujourd'hui en Avignon. Permettez-moi de vous dire, au nom de tous les camarades de la Section de Marseille, combien nous sommes heureux de vous voir si nombreux, réunis ici aujourd'hui. Je crois, en effet, que tous les records de participation sont battus et nous nous en réjouissons tous. Votre présence massive, dames comprises, autour de notre Président, le Général Feaugas, montre, à l'évidence, combien les liens d'amitié que nous avons noués, à tous les niveaux, depuis plus de cinquante ans, pour certains d'entre nous, sur les pentes de l'Atlas dans les dunes et les palmeraies du Tafilalet, les plaines de Marrakech et du Sous ou d'ailleurs sont restés fermes,

Nous avons tous laissé un peu de notre cœur dans ce Maroc que nous avons tant aimé et c'est pourquoi nous sommes heureux de nous retrouver pour évoquer ensemble les beaux souvenirs que nous y avons glanés.

Personnellement, ce n'est pas sans émotion, qu'à l'occasion de ce congrès dont vous m'avez, l'an dernier à Saumur, confié l'organisation, j'ai reçu des témoignages d'amitié de mes premiers « patrons » à Erfoud, le Général Corniot et le Colonel Benedettini et que je retrouve, ici, ce soir les derniers que j'ai eus à Khenifra, les Colonels Borius et Jean-Baptiste.

Je ne veux pas retenir plus longtemps votre attention, mais avant de terminer et en vous demandant encore toute votre indulgence pour les lacunes dont vous pourriez avoir à vous plaindre, malgré tout le soin que nous avons pris à mettre sur pied cette organisation dont vous pouvez imaginer les difficultés, je vous demande d'applaudir, avec moi, pour leur manifester notre reconnaissance, tous les camarades et leurs épouses d'Avignon, Orange et Châteauneuf-du-Pape qui m'ont aidé dans cette tâche.

Je souhaite que vous passiez tous un excellent séjour et, comme diraient nos amis marocains à qui l'ancien torimann que je suis l'emprunte : « Allah igenaâkoum ». Que Dieu vous satisfasse ».

Après le déjeuner, pendant que nos épouses allaient visiter les unes le palais des Papes, les autres la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, se sont tenues, à l'hôtel de ville, l'assemblée générale de la Koumia et l'assemblée générale des descendants.

A l'issue des assemblées générales, le sénateur-maire d'Avignon, représenté par son adjoint, M. Noseda, nous a offert un vin d'honneur qui a été l'occasion des allocutions de haute volée de notre Président et de M. Noseda.

#### Allocution du Général FEAUGAS

« Monsieur le Représentant de M. le Sénateur-Maire.

Mesdames, mes chers amis.

Connaissant votre talent d'orateur, Monsieur, la mission qui m'incombe, celle de vous remercier de votre accueil, fort agréable en soi, est, de ce fait, devenue terriblement périlleuse. En tant que militaire, je ne m'y déroberai pas et c'est de tout cœur, qu'au nom de tous les membres de la Koumia et de leurs descendants, je vous remercie de l'affectueuse hospitalité que vous avez bien voulu nous réserver dans votre magnifique hôtel de ville.

Cette hospitalité, elle, vous est certes très personnelle, mais elle témoigne aussi de la manière de vivre en Avignon où, contrairement au vieux dicton latin : « Avenio ventosa, sine vento venosa, cum vento fastidiosa. » (Avignon venteuse, sans vent empoisonneuse, avec le vent ennuyeuse), comme nous l'a confirmé votre adjoint, notre ami Donato, la vie est fort agréable en tous temps sous ce ciel d'un bleu toujours si pur qu'il nous rappelle celui qui a illuminé nos ieunes années.

En ce jour où c'est Paris qui reçoit Sa Sainteté Jean-Paul II, alors qu'aucun pape ne s'était rendu en France depuis 168 ans, mais où Avignon reste malgré tout connu comme « la cité des Papes », qu'il me soit permis de rappeler — et vous m'excuserez de devoir me référer à quelques notes afin d'éviter toute erreur historique que vous ne manqueriez pas de me reprocher — qu'ancienne capitale des Gaulois Cavares, elle fut érigée en colonie de vétérans par Jules César et devint rapidement une des cités les plus florissantes de la Gaule narbonnaise.

Saccagée à plusieurs reprises par les Barbares, elle fut conquise en 413 par les Burgondes qui en firent une place forte. Elle connut par la suite des fortunes diverses, et Charles Martel en chassa par deux fois les Sarrazins.

Placée sous la sauvegarde des Papes, elle passa, après le départ de ceux-ci, sous l'obédience des rois de France : Louis XIV, puis Louis XV qui ne la rendit au Légat qu'en 1774.

La Révolution française fut accueillie avec enthousiasme par les Avignonnais. Une municipalité populaire se substitua aux autorités pontificales et la réunion d'Avignon à la France, proclamée par la population en 1790, fut sanctionnée le 4 septembre 1791 par un décret de l'Assemblée nationale.

Mais la célébrité mondiale actuelle d'Avignon reste due à son pont, à ses papes et à son festival. La tradition attribue, paraît-il, l'édification miraculeuse du populaire pont d'Avignon en 1177 à un jeune pâtre, saint Benezet, descendu de ses montagnes du Vivarais où, tel Jehanne la Lorraine, il avait entendu des voix. Quoi qu'en dise la chanson créée au siècle dernier, si l'on y a certes dansé, ce serait, sans doute, plus souvent dessous que dessus et il aurait, dit-on, servi à beaucoup d'autres usages qui ne font pas partie de la légende rose.

Quant aux papes d'Avignon, tous d'origine française et méridionale, ce furent, si l'on en croit les historiens, des personnalités fortes et variées :

- Clément V, ancien archevêque de Bordeaux, ma ville natale, sous le nom de Bertrand de Got, fondateur de la dynastie, fut un jésuite itinérant,
  - Jean XXII, homme d'affaires et conseiller des rois,
  - Benoît XII, moins austère, réformateur, ennemi juré des hérétiques,
  - Clément VI, mondain, fastueux et diplomate,
  - Innocent VI, jurisconsulte et défenseur de la Cité,

— Urbain V enfin, originaire du Gévaudan, prit, dit-on, le nom d'Urbain pour bien marquer sa volonté de regagner l'URBS (Rome). Il a laissé le souvenir d'un prélat ami des arts, des lettres et de la nature, ayant, comme plus tard le roi René, le goût des jardins, des volières et des beaux livres.

Il tenta de rétablir la papauté à Rome en 1367, mais de nombreuses difficultés le forcèrent à revenir en Avignon et cet exode fut seulement réalisé par son successeur Grégoire XI, désertant ainsi le palais-forteresse commencé par Benoît XII en 1334 et achevé par le Palais Neuf en 1370 sous Urbain V. Enfin, ne dit-on pas que les Avignonnais témoignent leur estime à M. le Maire en l'appelant respectueusement : « Leur dernier pape » ?

Mais, je ne saurai passer sous silence le fameux rocher des Doms chanté par Mistral, qui aurait servi de premier habitat puisqu'on y a trouvé des traces d'industrie préhistorique, et, récemment, des stèles qui témoignent d'une civilisation plus évoluée. Par la suite, Hercule et Diane y eurent leurs temples sur lesquels fut édifié un sanctuaire chrétien qui devient au XIIe siècle Notre-Dame des Doms où nous nous recueillerons, demain matin, à la mémoire de ceux qui nous ont précédés au « Paradis des Goumiers ».

A ceux-là, nous ne manquerons pas d'associer le souvenir des 800 Avignonnais morts pour la France, durant la dernière guerre, dont 187 déportés de la Résistance vauclusienne que, sous le nom de Bayard, M. le Président Garcin a si brillamment animée, ainsi que celui de tous ceux qui ont donné leur vie pour que « la France vive », parmi lesquels le propre frère de M. le Maire, saint-cyrien de la promotion des Drapeaux et de l'Amitié américaine, la promotion 1916-1917, la 100° promotion de Saint-Cyr.

Enfin, terminant demain notre Congrès par la visite du site grandiose des Baux-de-Provence et pensant à votre festival annuel mondialement connu, je suis persuadé que tous ceux que vous accueillez ici, ce soir, avec tant de courtoisie transformeront d'eux-mêmes le vieux dicton latin que je citais au début, en une formule que je ferai plus volontiers mienne et clameront à travers la France: « Cum vento, or sine vento Avenio graciosa », ou plus simplement, évoquant Mistral, rediront après lui: « Avignon ville accorte que le mistral trousse et décoiffe, qui pour avoir vu la gloire tant reluire n'a gardé pour elle que l'insouciance et la gaieté. »

A titre de reconnaissance pour votre chaleureux accueil, nous avons décidé de vous décerner la koumia de vermeil.

#### Allocution prononcée par M. NOSEDA

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

M. Henri Duffaut, Sénateur-Maire, absent d'Avignon, m'a chargé de vous transmettre ses excuses et ses amitiés.

Quand mon ami, Marcel Donato, m'a demandé de vous recevoir, je l'ai fait d'autant plus volontiers que cela m'a permis de me plonger à nouveau dans l'histoire de France et dans l'histoire du Marce lorsque ces deux histoires se sont confondues.

Le hasard a fait qu'il y a deux mois, l'un de mes amis, André Le Révérend, professeur à la Faculté d'Avignon, a publié une correspondance inédite du Maréchal Lyautey; comme il me demandait ce que j'en pensais, j'ai retrouvé avec plaisir dans ma bibliothèque quelques ouvrages sur Lyautey et son livre sur le Rôle social de l'officier. Permettez-moi d'en citer quelques idées.

Certes, tous ses écrits ont un peu vieilli dans la forme et quelquefois dans le fond mais on admire à la fois sa lucidité, son intelligence et sa générosité.

Après avoir servi pendant de nombreuses années, sous les ordres du grand Galliéni, il s'est forgé au Tonkin, à Madagascar, en Algérie et, enfin, au Maroc, l'âme d'un grand chef.

Il a compris ce que pouvait être l'apport français à ce peuple qu'il a dirigé avec fermeté et bienveillance, je pourrais même dire avec amour.

Je le cite : « Nous avons même goût pour la tradition, même sens artistique, même respect de la hiérarchie, même conception chevaleresque de l'existence. »

Il est reçu en seigneur; il reçoit en seigneur.

Il regrette amèrement cette séparation complète de l'autorité civile et de l'autorité militaire qu'il appelle « le bras séculier ».

Lui qui a été, en même temps, résident général et commandant en chef, a réussi, malgré la grande guerre et ses ravages, les ingérences étrangères et les politiques parisiens, à conserver le Maroc à la France.

Vous êtes, Messieurs les officiers des Affaires Indigènes du Maroc, ses héritiers et ses disciples. Comme lui, vous avez été administrateurs sans cesser pour autant d'être militaires. Vous étiez à la fois maire, magistrat, ingénieur du génie rural et des Ponts et Chaussées, vous avez coordonné l'action sanitaire et sociale.

Tout ceci pour le plus grand bien de ce Maroc que vous avez tant aimé.

Les traces de votre œuvre demeurent vivaces car, je crois savoir, mon Général, que de hautes autorités marocaines vous ont consulté, il y a quelques mois, pour vous demander une étude sur le Maroc d'aujourd'hui, car si vous connaissez bien les défauts des Marocains, vous êtes à même de juger impartialement de leurs qualités.

Affaires indigènes et goums ont été intimement liés ; les méhalla chérifiennes créées en 1940, après notre défaite, se sont préparées à reprendre les armes sous la haute direction du Général Guillaume.

Ces hommes, encadrés de sous-officiers et d'officiers des goums et des affaires indigènes, ont formé les quatre groupements de tabors marocains qui participèrent aux campagnes de Tunisie, Italie, libération de la Corse et débarquement en Provence, au sein de la 3° Division d'Infanterie Algérienne sous les ordres du Général Monsabert.

Votre conduite au feu fut reconnue par nos alliés et par nos adversaires, notamment sur le front italien où les goumiers arrivèrent sur les arrières de l'ennemi, là où nul ne les attendait.

Officiers, sous-officiers et goumiers, n'avez pas oublié l'homme au dolman rouge, le Capitaine de Bournazel; ils savaient comme lui faire la guerre et mourir en seigneur.

Ainsi, 65 officiers, 133 sous-officiers, 1 623 goumiers sont morts pour la libération de la France et, sans pouvoir parler de tous ceux dont la conduite fut héroïque, permettez-moi de citer simplement le Lieutenant-Colonel de Colbert.

Aux goumiers marocains, la France demanda un sacrifice supplémentaire : ils participèrent à la guerre d'Indochine avec la même abnégation et leurs pertes furent effroyables ; souvenons-nous, avec émotion, de ceux qui furent à Cao Bang et à Dien Bien Phu.

Permettez-moi de revenir à Lyautey, il aimait tellement ce pays, il aimait tellement ces hommes, qu'il a écrit cette phrase admirable où la musique des mots et la poésie du texte se joignent à son idéal généreux : « Hélas, que ne sommes-nous nés dans ce pays, hôtes permanents du désert, où les nuits et les jours élèvent l'âme et la détachent, où aucun détail mesquin, aucun accident fini, n'arrête l'œil, ne rappelle le terre-à-terre et le borné et ne limite l'essor de la pensée. »

Mon Général, la ville d'Avignon, son Maire et son Conseil municipal, vous demandons de transmettre au Général Guillaume, votre chef, leurs sentiments de respectueuse déférence.

Je vous prie d'accepter, mon Général, en souvenir de votre passage dans notre cité, la médaille d'honneur de la ville d'Avignon. »

Le soir, au Palais des expositions de Champfleury, soirée de gala animée par l'orchestre du 7e Génie, le dîner servi put être qualifié de gastronomique et les vins de grand crû ont — s'il en était encore besoin — aidé à créer

une ambiance qui a conduit tous les participants — jeunes et toujours jeunes — à danser jusqu'à une heure avancée.

Dimanche 1er juin, nous nous sommes retrouvés, pour assister à la messe du souvenir, dans la très ancienne basilique des Doms, celle des Papes d'Avignon, à l'instant même où Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II célébrait sa messe au Bourget.

Après la messe, notre président national et le président de la section de Marseille ont déposé une gerbe au monument aux morts d'Avignon, contigu à la cathédrale, avec la participation de la fanfare du 6° Bataillon de Chasseurs alpins et d'une section du 7° Régiment du Génie.

Ensuite ce fut l'excursion au site magnifique des Baux-de-Provence et puis à Barbentane, le dernier acte de notre réunion qui ne fut pas le moins chaleureux.

Nous fûmes reçus, d'abord, par M. Sarrazin, maire de Barbentane. qui avait eu l'aimable attention, tout en nous offrant un « pastis » d'honneur, de nous présenter toute une série de danses provençales.

Nous eûmes, en même temps, le loisir de jeter un coup d'œil sur deux magnifiques et tendres taurillons de quatre ans qui grillaient, depuis douze heures, à notre intention. Présentés, dans leur majesté, après que nous fussions passés à table, ils nous régalèrent comme des rois.

Ce dernier repas, empreint de la même gaieté que les autres, fut l'occasion d'une vente de châteauneuf-du-pape — vous connaissez ? — à des enchères à l'américaine qui montèrent, grâce au « savoir-faire » de notre ami Pierre Merlin, à des hauteurs insoupçonnées. Pour ne pas froisser sa modestie, nous tairons le nom du vainqueur!

C'est aussi, au cours de ce repas, qu'eut lieu l'émouvante remise, par Mme Potelle, pour la musée des goums, du fānion du 78° goum de son mari, le Commandant Potelle, dont le Général Feaugas avait parlé dans le rapport moral qu'il avait présenté, la veille, à l'assemblée générale.

Et nous nous sommes quittés en nous promettant de nous retrouver, l'année prochaine, à Strasbourg, inch Allah!



# PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA KOUMIA

#### RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE GENERAL FEAUGAS

En ouvrant cette assemblée générale, je tiens tout d'abord à remercier les autorités municipales d'Avignon qui ont bien voulu mettre cette magnifique salle à notre disposition tandis que l'Association des Descendants tient sa propre assemblée générale dans une salle voisine tout aussi confortable.

Je dois aussi vous transmettre les regrets des généraux Leblanc, de Saint Bon et Turnier qui, pour des raisons de santé, familiales et « papales », n'ont pu nous rejoindre aujourd'hui.

Avant de vous donner connaissance de ce qu'il est convenu d'appeler le « rapport moral » concernant les activités de notre association depuis sa dernière assemblée générale de juin 1979 à Montsoreau, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une déférente et affectueuse pensée pour notre « patron » le Général Guillaume que nous aurions souhaité voir effectivement présider cette réunion mais qui est avec nous par l'esprit et le cœur et à qui, en votre nom, j'ai adressé le télégramme suivant : « Réunis en assemblée générale les membres de la Koumia et leurs descendants, regrettant votre absence, vous adressent témoignage leur respectueux et fidèle attachement, vous demandant transmettre leur respectueux hommage à Mme Guillaume » et, en union avec lui, je vous demande de vous recueillir avec moi pour honorer la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés depuis notre rassemblement de Montsoreau, dont la liste est, hélas, trop longue. Il nous faut en effet déplorer le décès, depuis un an, de 31 de nos adhérents (camarades, épouses ou amis des goums),

en 1979 :

Adjudant-Chef Michel Armand Colonel Joseph Bartoli Adjudant-Chef René Flavigny Commandant Matte Adjudant-Chef Troussard Capitaine Lafont Lieutenant-Colonel Préa Commandant Chauvon

M. Duval Adjudant-Chef Mignon Mme Garry, épouse d'un des fondateurs de la Koumia

en 1980 :

Général Brissaud-Desmaillet Adjudant-Chef Dussaucy Général de Langlade Colonel Niox Chef de Bataillon Eugène Bellepaume Adjudant Robert Penot Commandant Salvy Capitaine Blin Adjudant Dancellin Colonel Berdeguer M. Jacques Nouvel, Président de l'Amicale des anciens contrôleurs Commandant Calendini Adjudant-Chef Antonin Bonnot Adjudant-Chef Jérôme Boucellin Mme Deshorties de Beaulieu Mme L'Herbette Mme Le Duvehat Mme Marcel Gaillard Mme Henri Georges Colonel Berthon.

Pour ceux-là, comme pour tous ceux qui, avant eux, nous ont précédé au « Paradis des Goumiers », je vous demande, mes chers amis, d'observer une minute de silence durant laquelle vous retiendrez l'exemple qu'ils nous ont donné et réfléchirez à ce que nous pouvons faire pour soulager la douleur des leurs, car, comme le disait le Maréchal Lyautey : « Si l'évoque nos chers morts, c'est non pour les pleurer, mais pour tirer de leur mort enseignements et force. »

(Minute de silence.)

Mais quel plus grand hommage pouvons-nous rendre à tous ceux dont nous venons d'évoquer silencieusement le souvenir que de poursuivre leur œuvre. C'est dans cet esprit qu'avec le soutien constant de nos présidents d'honneur, votre bureau, efficacement conseillé et aidé par vos administrateurs, s'est efforcé durant ces douze derniers mois d'appliquer les résolutions adoptées le 16 juin 1979 tout en développant les activités de la Koumia dont je vais essayer de vous résumer le bilan.

#### 1. Effectifs et Participation

En 1977 nous comptions :

950 adhérents dont 480 cotisants (257 à l'assemblée générale),

En 1978 nous comptions:

958 adhérents dont 732 cotisants (257 à l'assemblée générale),

En 1979 nous comptions:

965 adhérents dont 682 cotisants (237 à l'assemblée générale).

Aujourd'hui, sur 702 cotisants, nous sommes 151 et notre secrétaire général a décompté 115 pouvoirs, soit au total 266 présents ou représentés, chiffre qui dépasse largement le quorum de 176 exigé pour que les décisions prises par vous ce jour soient légalement valables. C'est donc en toute régularité que vous êtes appelés à délibérer.

#### 2. Gestion

Je laisse bien sûr à notre toujours aussi dévoué trésorier, notre ami Henri Muller, le soin de vous exposer en détail notre situation financière, le bilan 1979 et le projet de budget 1980 de notre association qu'il soumettra à votre approbation, mais il ne m'en voudra pas de vous préciser dès maintenant que : notre avoir total qui s'élevait en fin 1977 à : 770 374 F, en fin 1978 à : 772 696 F, s'élève en 1979 à : 843 518 F

Cette augmentation très sensible (près de 9 %) est principalement due à l'accroissement de la valeur de notre portefeuille qui est passée de 588 507 F à 666 284 F, soit + 17 %, les autres postes ayant, par contre, subi l'augmentation générale des prix.

#### 3. Organisation interne (conseil d'administration et bureau)

- 31. Conformément à l'article 5 des statuts, modifié le 16 juin 1979, portant à 20 le nombre des membres du conseil d'administration, le Général Wartel, de la section de Marseille, et M. Léonet, de la section d'Alsace, ont été cooptés à l'unanimité, comme administrateurs, par votre conseil, en sa séance du 23 octobre 1979. Nos sections de province sont ainsi davantage présentes dans les instances administratives de notre association. Je vous demande de nous faire connaître si vous approuvez ces deux nominations.
- 32. A l'intérieur du bureau, les changements ont eu lieu à la demande des intéressés et avec l'accord du conseil dans sa séance du 29 février 1980 :
- les Colonels de Mareuil et Georges Gautier ont permuté dans leurs fonctions de secrétaire général et secrétaire général adjoint :
- le capitaine Merchez, président de la section de Paris, a accepté la charge de trésorier adjoint, ce dont nous devons le remercier bien vivement car, pour une pareille charge, personne « ne se presse au portillon ».

#### 4. Réalisations effectuées ou en cours

- 41. Le 18 décembre 1979, nous avons, en présence des généraux Leblanc, de Saint Bon et Turnier, inauguré les nouveaux locaux du siège de la Koumia situés au premier étage du 14, rue de Clichy, locaux accessibles à tous et décents, mis à notre disposition par notre assistante sociale Mme Brault-Chanoine.
- 42. Le 31 mars 1980, nous avons, sur sa demande, rendu sa liberté à Mme Nechelput qui, pendant seize ans, fut la secrétaire dévouée de la Koumia. Un pot d'adieux lui a été offert avant son départ. Elle a été remplacée dès le 1° avril dans de meilleures conditions, tant financières que techniques, par Mme Piaton, nièce du Général de Boisredon.
- 43. L'annuaire tant attendu dont nous devons la « sortie » au dévouement du tandem Feuillard-Muller vous a été envoyé fin mars. La plupart des destinataires nous en ont adressé le montant (20 F). Je demande à ceux qui auraient omis de joindre cette modique somme à leur cotisation annuelle de bien vouloir nous l'adresser dès que possible. La présentation de ce document permettra d'y inclure les rectificatifs et additifs qui s'annoncent déjà fort nombreux (314 depuis fin février, date de la remise à l'imprimeur).

Nous vous suggérons de procéder à une mise à jour annuelle arrêtée au soir de chaque assemblée générale.

- 44. L'Histoire des Goums marocains, dont la rédaction nous a été demandée par le général Guillaume, est en voie de réalisation grâce au travail forcené de notre ami Saulay, aidé dans ses recherches par les membres du bureau résidant dans la région parisienne, qui passent de nombreuses journées au Service historique de l'Armée et aux Archives nationales, mais aussi par les renseignements qui lui sont adressés par quelques-uns d'entre vous et, tout particulièrement, par les Généraux Leblanc et Spilmann auxquels nous adressons un déférent merci. Un premier projet de cet ouvrage doit être soumis au Général Guillaume avant la fin de l'année; mais l'auteur souhaite vivement recevoir de vous des récits d'anecdotes vécues concernant nos goumiers afin de rendre son ouvrage plus vivant.
- 45. Les anciens contrôleurs civils ont repris contact avec nous. Avec le Colonel Gautier, j'ai reçu le 20 février, à la Koumia, M. Gruner, chargé par les Affaires étrangères de rédiger pour les archives de ce département un document sur l'histoire du Contrôle civil du Maroc.

Nous sommes convenus que ce document ne pouvait pas ne pas faire mention des Affaires Indigènes et que son auteur nous soumettrait le texte nous concernant avant de le présenter à son département. Ce texte nous a été remis courant avril et est en cours d'étude. Enfin, tenant à conserver notre identité nous avons écarté toute idée d'éventuelle fusion de nos deux associations, lui préférant une étroite fraternisation.

46. — Dans un domaine analogue nous avons été saisis d'une demande de la part du président des anciens des SAS, tendant à placer, dans notre musée de Montsoreau, une plaque à la mémoire du Lieutenant Yves Schoen, major du 1er cours des Affaires algériennes, chef de la SAS de l'Alma, tué au combat le 18 février 1959, plaque remise par le Service historique de l'Armée à cette association, le président des SAS suggérant de tenir l'assemblée générale de celle-ci à l'occasion de la mise en place de cette plaque. Après délibération du conseil d'administration, il a été admis d'accueillir, à titre exceptionnel, cette plaque dans notre musée, compte tenu de l'appartenance, à la Koumia, du Colonel Schoen dont le fils, ancien du 2e RTM, avait passé huit mois au bureau de Tiznit, après avoir reçu en 1955 une formation accélérée à Rabat et peut être considéré comme un précurseur des « descendants de la Koumia ». Mais il ne saurait être question que se tiennent à Montsoreau des assemblées générales d'associations autres que la nôtre. J'ai avisé de cette décision le président des SAS qui en a fait part au Colonel Schoen, lequel m'a adressé une lettre de remerciements fort courtoise. Le dépôt de cette plaque devrait avoir lieu fin septembre ou courant octobre 1980,

Par ailleurs, il nous a été demandé d'accepter un « musée du Constantinois »....

47. — Puisque je viens d'évoquer Montsoreau et, bien que le Commandant Pasquier doive vous présenter tout à l'heure le bilan des activités de notre musée, je crois devoir vous préciser, dès maintenant, qu'à la suite de l'entretien que notre conservateur et moi-même avons eu sur place le 9 décembre 1979 avec le vice-président du Conseil général du Maine-et-Loire, responsable des monuments de ce département, nous pourrons désormais disposer des différentes salles du château au fur et à mesure de nos besoins et de nos... possibilités.

Pour le moment nous venons de faire aménager une pièce supplémentaire de 6 m × 4 m, située sur le trajet habituel de la visite, mais si nous voulons donner suite aux souhaits exprimés tant par nos jeunes que par les visiteurs de leur génération d'exposer des témoignages de l'œuvre civilisatrice de la France au Maroc et accepter les dons qui nous sont faits, il nous faudra aménager de nouvelles pièces. Je tiens d'ailleurs à remercier tout particulièrement Mme Potelle de la section de Lyon, veuve du Commandant, qui vient de me remettre, pour le musée, le fanion du Goum de son mari, le 78°.

48. — Ces aménagements nous étaient apparus d'autant plus nécessaires qu'il n'est pas impossible que nous soyons amenés à recueillir les souvenirs du Maréchal Lyautey jusqu'ici rassemblés dans le château de Thorey et qui risquaient fort d'être dispersés si ce n'est d'être vendus aux enchères. En effet, depuis notre dernière assemblée générale au cours de laquelle le Général Le Diberder avait fait le point de cette question, celle-ci a beaucoup évolué. Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle a, en janvier dernier, refusé par 16 voix contre 13 et 4 abstentions le legs que leur faisaient les héritiers du Maréchal du château et des souvenirs qu'il renferme. Alerté par de nombreux camarades ainsi que par Mme Job, sœur du Colonel Aubert, du risque de vente aux enchères de ce patrimoine, je suis aussitôt intervenu auprès de deux ministres, quatre anciens ministres dont un très proche du président de la République, du RP Heidsieck, dernier confident du Maréchal et du Général directeur du musée de l'Armée, ainsi qu'auprès du président de la Saint-Cyrienne, tandis que notre ami Saulay, le journaliste de la Koumia, écrivait directement à Jean d'Ormesson. Certain de votre accord, je suggérais de recueillir au château de Montsoreau les souvenirs du Maréchal et de dédommager les héritiers, si ceux-ci le désiraient, en reportant à plus tard la donation prévue à la Fondation Koumia-Montsoreau, donnant priorité absolue au sauvetage de l'héritage du Maréchal.

En fait, la situation est en train de se décanter aux échelons les plus élevés. J'ai écrit au président de la République qui m'a fait porter sa réponse (1) et nous sommes en contact permanent avec le Général Le Diberder, maître d'œuvre de cette affaire

Je suis certain d'avoir votre accord pour les mesures que nous pourrons, ainsi, être amenés à prendre pour la sauvegarde des souvenirs du Maréchal

- Quant à la Fondation Koumia-Montsoreau, elle n'a pas pu être encore réalisée à ce jour. Nous nous heurtons en effet, à l'indifférence, pour ne pas dire la mauvaise volonté du ministre du Budget qui, après avoir déclaré avoir égaré ma demande d'exonération fiscale qui, je vous le rappelle, porte sur 180 000 F (60 % du montant de la donation prévue) nous avait promis pour le 15 mars une réponse que nous attendons toujours, malgré l'intervention du Colonel Lucasseau et de notre ami Chaunac, auprès de conseillers d'Etat ainsi que de Huchard et de moi-même auprès du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Devant cette carence, le Colonel Lucasseau et moi avons contacté le directeur de la Fondation de France qui nous a fort aimablement reçus et ie pense que, si vous en êtes d'accord, c'est par l'affiliation à celle-ci, au moins pendant cinq ans, délai nécessaire pour que la Fondation soit reconnue d'utilité publique et de ce fait fiscalement exonérée, que nous résoudrons cet épineux problème; si vous me donnez votre accord, le Colonel Lucasseau m'ayant remis ses pouvoirs de président délégué et, assurant ainsi désormais la présidence de la Fondation, je prendrai, dès le mois prochain, les contacts nécessaires avec le préfet du Maine-et-Loire et le directeur de la Fondation de France.
- 50. Quant au bulletin dont le directeur de la publication est, désormais, mon ami Georges Gautier qui continue de bénéficier des conseils éclairés de notre secrétaire général adjoint, notre ami de Mareuil actuellement à Jérusalem, nous le souhaiterions plus vivant, surtout à l'intention de nos « jeunes » mais, c'est en vain que nous attendons les articles qui seraient sûrement fort appréciés, demandés l'an dernier à vos épouses. Pas une d'entre elles n'a encore daigné nous adresser quelques lignes. Faut-il que nous les fassions inciter par le MLF?
- 51. En ce qui concerne le film sur les Al et les Goums que nous projetons de réaliser pour le produire à la TV, nous n'en avons pas abandonné l'idée. Celle-ci fait tout doucement son chemin, mais il nous a fallu contourner un certain nombre d'obstacles financiers et politiques; et il nous faut maintenant faire preuve d'imagination pour en concevoir le scénario. Le Colonel Gautier, qui est le maître d'œuvre de ce projet, ouvre très largement ses bras à tous ceux qui voudront bien collaborer avec lui à cette réalisation. Nous allons rechercher le film « Les Ermites du bled » que le Colonel Lepage nous a signalé comme ayant été tourné au Maroc en 1945 par les services de la Résidence générale.

#### 5. Sections régionales

Avant de passer la parole à Mme Brault-Chanoine, toujours aussi dévouée à soulager nos détresses et dont l'efficacité est désormais facilitée par notre cohabitation rue de Clichy, puis au commandant Pasquier, notre dévoué, fidèle et efficace conservateur de Montsoreau qui va voir se développer ses activités en même temps que ses responsabilités, je voudrais remercier bien vivement nos présidents des sections régionales pour la manière dont ils ont animé celles-ci durant l'année écoulée.

J'ai pu rendre visite à la section de Toulouse, aux sections de Marseille, de Lyon, d'Alsace, du Sud-Ouest et, bien sûr, de Paris. J'ai trouvé partout une chaleureuse ambiance de camarades et ai constaté chez tous un ardent désir de voir la Koumia se développer, rayonner, se montrer, prendre du poids au sein des associations d'anciens combattants, mais aussi resserrer les liens avec nos amis marocains. Chacune de ces réunions a été pour moi un stimulant

<sup>(1)</sup> Voir textes en annexe.

dans l'accomplissement de la tâche que vous m'avez confiée et je m'efforcerai de visiter les autres sections d'ici la fin de l'année.

J'ai promis à notre ami Colonna, maire de Calvi, qui a accepté de ressusciter la section de Corse — ce dont je le remercie tout particulièrement — de participer à la première réunion qu'il organisera et, le 14 juin, je compte me rendre à Carnac auprès du Colonel Guignot qui réunit ce jour la section de l'Ouest dans les locaux de l'établissement thermal désormais géré par le président de nos jeunes, le commandant de Latour.

#### 6. Nos projets

En sus de ceux que je viens de vous énumérer déjà nombreux, mais qui ne sont que l'aboutissement de réalisations en cours, je souhaiterais que nous nous attachions, tous, durant les prochains mois à :

- améliorer nos moyens de transmission;
- perpétuer, sur les tombes de ceux qui nous ont quittés, leur appartenance à la Koumia ;
- faire connaître autour de nous l'œuvre accomplie par la France au Maroc ;
  - resserrer en France même nos liens avec les Marocains qui y résident.

Améliorer nos moyens de transmission nécessite que chaque président de section au minimum puisse se mettre en rapport avec l'un des membres du bureau par téléphone au domicile de celui-ci, la permanence de la rue de Clichy ne fonctionnant que les mardis et vendredis après-midi. Vous trouverez donc, dans le prochain bulletin, les numéros de téléphone personnels de chacun des membres du bureau. Mais il faut aussi que les présidents de section organisent leur propre réseau de transmission à l'intérieur même de leur section (par groupe de trois adhérents par exemple). Ainsi nous serons plus proches les uns des autres et il nous sera plus facile de nous manifester rapidement auprès de ceux d'entre nous ou de leur famille qui en auraient besoin.

Perpétuer sur les tombes de ceux qui nous quittent leur appartenance à la Koumia est un projet qui m'a été soumis par quelques-uns d'entre vous, lors de la réunion de la section de Marseille le 13 janvier dernier. Ces camarades, qui ont eu, à maintes reprises hélas, la douleur d'assister aux obsèques de l'un des nôtres, auraient souhaité déposer, sur sa tombe, une Koumia de bronze par analogie avec ce que font les associations de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire qui déposent une palme frappée des initiales de leur association. J'ai demandé à notre vice-président, notre ami Mardini, spécialiste en la matière, le prix de revient de cette Koumia (de 30 cm environ). Cela reviendrait à environ 250 F par Koumia, d'après les premiers devis effectués; mais nous pouvons encore prospecter. Cependant, avant de poursuivre cette prospection, je souhaiterais avoir votre accord de principe et connaître la somme que vous nous autorisez à y consacrer, compte tenu de ce que nous restons à ce jour 1 000 candidats à cette Koumia. La somme globale à engager sur 40 ans serait de 250 000 F, soit une moyenne de 6 250 F par an, correspondant à une moyenne de 25 décès par an très proche, hélas, de la réalité.

Pour faire connaître à nos compatiotes l'œuvre de la France au Maroc et, en particulier, celle réalisée par les AI, je vous suggère, en attendant que nous puissions présenter le film que nous souhaitons réaliser, d'organiser à l'instar de ce qui a déjà été fait par certains d'entre nous, à titre privé ou au titre de leur entreprise — je pense particulièrement au ménage Lavoignat — des voyages auxquels vous inviterez à participer avec vous des personnes de votre entourage géographique ou professionnel. Grâce à votre présence, les contacts avec les populations seront plus directs et donc plus convaincants que de simples regards de touristes indifférents ou désabusés; et je ne doute pas que les plus sceptiques reviennent en métropole en ayant profondément modifié le sens qu'ils donnaient, jusque-là, au terme de « colonialiste ».

Resserrer, en France même, les liens qui nous unissent à nos amis marocains en détectant ceux de nos amis, dont certains, en des heures douloureuses, ont dû trouver refuge chez nous, ou les enfants de tous ceux-ci qui vivent actuellement en France, soit comme étudiants, soit en y exerçant une quelconque activité, en les contactant, en leur offrant l'hospitalité fraternelle qu'eux-mêmes ou leurs parents nous ont si souvent prodiguée et nous prodiguent encore quand nous circulons au Maroc. Nos « jeunes » doivent être associés de très près à cette mission qui doit les aider à bâtir l'avenir en perpétuant, après nous, l'amitié franco-marocaine que nous avons su créer.

Enfin, nos jeunes envisagent la réalisation et la mise en vente d'un foulard Koumia. Pour un tirage de 500, celui-ci reviendrait à environ 250 F.

#### 7. Conclusion

J'en al terminé et vous demande d'excuser la longueur de ce « résumé », mais celle-ci ne prouve-t-elle pas la vitalité de notre association? Avant de passer la parole à notre dévoué trésorier, notre ami Muller, si quelqu'un parmi vous désire formuler des observations, des suggestions ou me poser des questions à propos du rapport moral que je viens de vous présenter, je lui serai reconnaissant de le faire sans attendre afin de nous permettre de respecter, dans la mesure du possible, l'horaire qui nous a été fixé par les organisateurs de cette réunion.

C'est tous ensemble que nous devons travailler à la vie et au rayonnement de notre association; aussi votre conseil d'administration et son bureau, parfaitement conscients qu'ils pourraient faire mieux, vous demandent d'excuser leurs erreurs ou maladresses et sont prêts à écouter avec la plus grande attention vos critiques et vos éventuelles suggestions, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'intérêt de tous et du rayonnement de la Koumia dont la devise demeure : « ZIDOU L'GOUDDAM. »

\_\_\_\_\_

(1) Lettre du Général Feaugas au Président de la République, le 7 mai 1980.

Monsieur le Président.

En tant que président national de la Koumia (association des anciens des Affaires Indigènes et des Goums marocains), je crois devoir appeler respectueusement votre attention sur l'inquiétude qui étreint actuellement tous les anciens du Maroc ainsi que tous les Lorrains quant à l'avenir qui pourrait être réservé au château de Thorey où le Maréchal Lyautey vécut les dernières années de sa vie et mourut en 1934.

En cette année que vous avez voulu être celle du patrimoine, nous considérons que la vente qui est envisagée de ce château, serait un affront supplémentaire fait à la mémoire de ce chef prestigieux qui a marqué le Maroc d'une manière indélébile et a su conquérir le cœur de ses habitants, suscitant l'adhésion enthousiaste de tous ceux qui ont participé à son œuvre.

Nous souhaitons tous très vivement que, lors de votre voyage en Lorraine, le 19 mai prochain, vous puissiez rassurer sur place tous les amis et admirateurs du Maréchal Lyautey sur la conservation de cette « demeure historique » qui leur est très chère tant par les souvenirs qui s'y rattachent que par ceux qu'elle contient. Dans cet espoir, je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir trouver ici, l'expression de mes sentiments respectueux.

Réponse de la Présidence de la République par l'intermédiaire du Général de Montaudouin, le 28 mai 1980

Mon Général.

Par lettre du 7 mai dernier, vous avez bien voulu appeler l'attention de M. le Président de la République sur les problèmes posés par la conservation du château de Thorey et des souvenirs du Maréchal Lyautey.

Très sensible au souci qui vous anime, le Chef de l'Etat m'a chargé de vous préciser que tout ce qui avait une valeur historique pour le patrimoine national serait reçu dans le domaine public selon la procédure de la dation en paiement des droits de succession dûs par les héritiers du Maréchal.

A cet égard, la commission chargée d'examiner les biens ayant valeur historique est d'ores et déjà saisie.

Ainsi pourront être préservées les pièces essentielles ayant appartenu au Maréchal.

Veuillez agréer, je vous prie, mon Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

#### RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1979 ET PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1980 PRESENTES PAR M. HENRI MULLER

Notre situation financière au 31 décembre 1979 était la suivante :

— Mobilier	4 250,00	
- Fondation Montsoreau :		
Bons de caisse	300 000,00	
— Portefeuille (évaluation au 20-01-80)	496 284,00	
- Stock insignes et livres	7 196,20	
— CCP	18 695,79	
— Compte bancaire	8 062,44	
— Numéraire	29,14	
	834 517,57	834 517,57
— Dotation statutaire au 01-01-79	434 775,00	
-+ 1/10° du produit du portefeuille	3 510,00	
	438 285,00	438 285,00
— Somme disponible		396 232,57

Vous remarquerez que, par suite de la plus-value des actions et obligations françaises entrant dans la composition de notre portefeuille, notre avoir général est en légère augmentation.

Les recettes et les dépenses ont été les suivantes :

	Recettes	Dépenses
— Cotisations 34 818		
Dons 8 235	44 793,00	
Subventions		
— Portefeuille	35 295,28	186,88
— Musée Montsoreau	32 125,00	19 692,06
— Bulletin		30 682,47
— Bourses 17 500		00,000,00
Aides 14 500		32 000,00
- Insignes et livres	3 470,00	2 112,87
— Participations aux cérémonies, gerbes,		
Assemblées générales, etc	55 465,55	63 382,65
— Frais de bureau		7 108,17
— Indemnités, frais de déplacement, etc		11 790,00
— Loyer et déménagement		7 564,66
— Téléphone		2 296,27
— Aide aux « Descendants »		1 530,00
— Stock insignes-livres	7 197,20	
	178 346,03	178 346,03

Les cotisants ont été de 682 pour 965 adhérents, une légère régression donc par rapport à 1978 (732).

- Réglés en 1978 : 92

- Règlements 1979 : 515 à 50 = 25 750

— Règlements 1979 : 75 à 40 = 3000

— Cotisations 1978 et 1979 : 28 750 6 068

34 818

Notre association compte environ 145 veuves dont environ 75 au titre des guerres (1939-1945 - EO et AFN).

Depuis le 1er janvier, 64 retardataires ont versé 3 135 F.

Le montant des cotisations en retard peut être évalué à 8 000 F.

Nos « Descendants » se sont abonnés nombreux au bulletin, nous n'avons pas réclamé le montant de l'abonnement de 61 « Descendants » soit 2 040 F à la Société filiale. Nous vous proposons de faire remise de cette somme à cette association pour lui permettre d'avoir, dès son démarrage, une trésorerie saine.

Malgré les augmentations des prix, et compte tenu de ce que nos Descendants continuent de gonfler tous les jours leurs effectifs, nous vous proposons de reconduire le montant de la cotisation et de l'abonnement au Bulletin, soit 50 F pour 1981.

Notre ami, le commandant Pasquier, va se faire un plaisir de vous exposer le bilan 1979 du Musée de Montsoreau.

Mme Brault-Chanoine, malgré ses multiples activités, est parmi nous et parlera ensuite de nos œuvres sociales.

Vous avez remarqué que plusieurs chapitres budgétaires ont augmenté en ce qui concerne les dépenses, notre loyer a subi la hausse normale, d'autant plus que nous avons déménagé, les locaux sont plus spacieux, plus fonctionnels, il est normal que nous payions plus que dans notre pigeonnier de la rue Flachat.

Un petit mot pour vous dire qu'une AG ne se fait pas sans dépenses imprévisibles. Mais le plaisir de vous voir si nombreux mérite bien que le trésorier oublie les débours supplémentaires.

Pour terminer je vous présente mes prévisions budgétaires 1980.

RECETTES		DEPENSES	
<ul><li>Cotisations</li><li>Annuaires</li><li>Dons</li></ul>	40 000 20 000 8 000	Bulletins     Annuaires     Fonctionnement	35 000 20 000 40 000
<ul><li>Subvention</li><li>Portefeuille</li><li>Musée Montsoreau</li><li>Rentrées diverses</li></ul>	2 500 40 000 35 000 9 500	Bourses et secours divers      Musée	35 000 25 000
	155 000		155 000

Je suis à votre disposition, pour répondre à d'éventuelles questions concernant ce bilan, et je termine en vous remerciant pour votre aimable attention.

#### RAPPORT DE Mme BRAULT-CHANOINE SUR LES ŒUVRES DE LA KOUMIA

Nous avons poursuivi notre aide aux orphelins (lycéens et étudiants) et, par leurs mères, nous sommes tenus au courant de leurs réussites aux examens et souvent, hélas, de leurs difficultés dans la recherche d'un emploi.

C'est pourquoi nous avons été amenés à accorder quelques aides spéciales à des étudiants qui finissaient leur service militaire et cherchaient leur voie dans la vie active.

Par ailleurs, nous avons également accordé une aide exceptionnelle à un vieux goumier en détresse.

Très bientôt, tous les orphelins ne seront plus à la charge de leur mère et nous pourrons, dans les années qui viennent, répondre plus facilement à d'éventuelles demandes de prêts ou de secours exceptionnels, lesquelles sont toujours examinées avec la plus grande bienveillance.

Au titre de l'année scolaire 1979-1980, nous avons accordé :

— 4 bourses à 3 500 F payées en 3 échéances (dernier trimestre 1979, 1° et 2° trimestres 1980)	14 000 F
- 4 aides spéciales de 2 500 F en 3 fois (rentrée scolaire Noël	
grandes vacances)	10 000 F
- 2 aides spéciales à des étudiants : 1 250 $ imes$ 2	2 500 F
— 1 aide à une étudiante accidentée	2 000 F
— 1 aide exceptionnelle à un ancien goumier	2000 F
soit un total	30 500 F

#### ACTIVITE DU MUSEE DES GOUMS MAROCAINS AU COURS DE L'ANNEE 1979

Nombre d'entrées : 17 722.

Montant de la vente des billets : 72 713 F.

Nature des opérations comptables		
Recettes de la « Koumia » sur les entrées	24 171,62	
- Vente d'insignes, livres et divers en 1978	2 483,38	
- Vente d'insignes, livres et divers en 1979	5 470,00	
- Remboursement EDF	2 301,00	
— Payé EDF		5 215,58
— Fonctionnement		4 337,71
— Nettoyage (ménage et charges)		3 020,74
<ul> <li>Achat livres, plaquettes, insignes et divers</li> </ul>		7 118,53
Totaux	34 426,00	19 692,56
Report des dépenses	19 692,56	
Reste en caisse le 1er-1-1980	14 733,44	
— Reste à payer charges sociales des gar- diens :		
- en 1978		7 018,43
- en 1979		7 500,00
Mankauk alu aka la aluarian ku		14 518,43
<ul> <li>Montant du stock d'insignes, livres, cartes postales, etc. (au prix coûtant)</li> </ul>	8 232,00	
Totaux	22 955,44	14 518,43
Report des dettes	14 518,43	
— Richesse réelle du Musée au 1er janvier 1980	8 437,01	

Comme vous pouvez le constater, l'année a été bonne, les entrées sont passées de 14 900 en 1978 à 17 220, soit une augmentation de 2 800 entrées. Ceci est dû à la publicité faite par plusieurs organismes, en particulier par le service du Tourisme du Maine-et-Loire, qui a fait éditer l'encart sur le château et le musée dont je vous ai parlé l'année dernière; d'autre part, les salles de l'étage supérieur n'ont pas été louées, ce qui a évité les fraudes à l'accès du château.

L'attribution par le Conseil général d'une nouvelle salle, a fait l'objet d'un article dans le dernier Bulletin, je ne vous en parlerai donc que pour vous dire que l'électricité y a été installée, et qu'une niche a été aménagée en vitrine. Ces travaux s'élèvent à environ 8 000 F.

Les fanions des 73° et 93° Goum, qui manquaient à notre collection et que nous avions vus au mess de Fontevraud, ont été récupérés et échangés contre ceux en double des 16° et 47°, pour lesquels une fiche de renseignements a été fournie pour la documentation du camp.

Le chauffage du musée a été supprimé pour des raisons de gros sous. L'EDF avait en effet décidé unilatéralement de la mise en place d'un compteur en rapport avec la tension nécessaire aux rampes de chauffage, la location de ce compteur s'élevait à environ 1 000 F tous les deux mois, ce qui était incom-

patible avec nos recettes et aussi avec nos peu de besoins en chauffage que nous n'utilisions que deux ou trois fois par an. Les sommes perçues nous ont été remboursées.

La répartition des charges sociales des gardiens a été régularisée par le service financier de la préfecture.

Je ne reviendrai pas sur la visite du musée qui a fait l'objet de l'article sur Montsoreau dans le dernier Bulletin, cependant je voudrais signaler à ceux des camarades qui visitent le musée, qu'il existe un livret, mis en place par le Général Aunis, afin que chaque visiteur ayant appartenu aux Goums ou aux A.l. donne ses impressions sur le musée, cette pratique semble avoir été perdue de vue depuis déjà quelques années. Je vous demande de bien vouloir accepter cette contrainte, ce qui évitera toute polémique avec les responsables.

Enfin pour ce qui est de la visite des membres de la « Koumia » et cela pour leur permettre de rester dans les salles le temps nécessaire à une visite détaillée il avait été admis, il y a quelques années, que chacun des premiers bulietins paraissant en début d'année, contiendrait une autorisation de visite. Je demande que cette pratique soit reprise dès maintenant (voir bulletin n° 51, page 34).

#### RESOLUTIONS

Les résolutions suivantes, présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 1980, ont été adoptées à l'unanimité :

- 1) Approbation du rapport moral, du bilan et du compte d'exploitation 1979, ainsi que du budget 1980 et du rapport du Commandant Pasquier sur le musée de Montsoreau.
- 2) Nomination de M. Léonet et du Général Wartel comme administrateurs.
- 3) Délégation au vice-président et au secrétaire général du droit de consentir les modific tions aux statuts qui pourraient être demandées par l'administration ou par le Conseil d'Etat.
- 4) Maintien au musée de Montsoreau de son caractère strictement marocain, en extension à l'œuvre civilisatrice de la France au Maroc par les Affaires indigènes.
- 5) Fraternisation, mais pas de fusion, avec les différentes associations issu s de la présence française en Afrique du Nord.
- 6) Poursuite de l'action entreprise en vue d'assurer la sauvegarde du château de Thorey et des souvenirs du Maréchal Lyautey, en liaison avec l'Association nationale Maréchal-Lyautey, créée le 7 mai 1980 à Nancy, à laquelle tous les membres de la Koumia sont invités à adhérer sans retard et avec le Général Le Diberder, directeur du musée de l'Armée.
- 7) Reprise des pourparlers avec la Fondation de France en vue de la création officielle (avec exonération fiscale) de la Fondation Koumia-Montsoreau.
  - 8) Amélioration de nos liaisons internes à l'échelon national et régional.
- 9) Mise à la disposition des sections, de « koumias » de bronze destinées à être déposées sur les tombes de nos camarades afin de perpétuer le souvenir de leur appartenance à notre association.
- 10) Renforcement des contacts avec les enfants de nos amis marocains résidant en France, ainsi qu'avec ceux de ces derniers qui ont dû trouver refuge sur notre sol.
- 11) Mise à jour annuelle de l'annuaire à diffuser en même temps que le premier bulletin suivant l'assemblée générale.
- 12) Réalisation et mise en vente, au profit de notre association et de celle de nos Descendants, d'un foulard Koumia, et ce, si possible avant Noël 1980 (avec un tirage de 500).

# ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES AFFAIRES INDIGÈNES EN FRANCE

# PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GENÉRALE ORDINAIRE DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

les 31 mai et 1° juin 1980 en AVIGNON (Mairie)

Avant d'ouvrir la séance, le président remercie tous les Descendants présents qui ont bien voulu, malgré leurs préoccupations professionnelles ou familiales, participer à cette deuxième assemblée générale.

Les administrateurs présents étaient :

MM. Pierre Feaugas, Michel Pasquier, trésorier, Georges Boyer de Latour, président. Mme Francine de Lignières-Picardat, secrétaire générale, s'était excusée, l'état de santé du Colonel Picardat, son père, l'obligeant à rester à Paris. M. R. Coudry, vice-président, était retenu par ses obligations professionnelles ainsi que MM. Jean-Francis Carrère et Jean Borius. Mile Marie-José Barault était absente.

L'assemblée générale étant déclarée ouverte, il est procédé à l'appel des sociétaires présents ou représentés.

Sont présents :

Mmes Colette Depis-Verlet, Bernadette Guibaud-Buan et M. Guibaud, Elisabeth Pernoux, Mlle Chantal Bordes, MM. Philippe Baudot, Claude Borius, Jacques Feaugas, Jean-Claude Feaugas, René Legouix, Yves Lejard, Daniel Teruel, Cyril Villerbu, Robert Nicou et Madame.

Sont représentés : 77 sociétaires ayant envoyé leur pouvoir.

Le nombre des sociétaires faisant partie de l'association étant de 153, dès lors le quorum est atteint et l'assemblée peut être ouverte.

Le premier point de l'ordre du jour est le rapport moral sur la vie de l'association. Le président fait part de l'action menée pour recueillir le maximum d'adhésions. De nombreuses correspondances ont fait l'objet de réponses très sympathiques, très amicales qui témoignent du vif intérêt que les sociétaires portent à l'association. Cependant quelques Descendants se posent des questions sur l'action colonisatrice de la France dans les pays d'Afrique du Nord. Le président fait état d'une lettre reçue et de propos tenus qui considèrent que cette action n'a pas favorisé les pays concernés. La majorité des Descendants estiment que l'action des officiers des Affaires Indigènes a été avant tout sociale, humaine et désintéressée et qu'elle a permis en grande partie le maintien de liens solides et fraternels, en particulier avec nos amis marocains.

Les objectifs que se propose d'atteindre l'association sont à nouveau rappelés à la demande des Descendants. Michel Pasquier donne lecture de l'article 2 des statuts. MM. Jacques Feaugas et Jean-Claude Feaugas estiment

que l'association ne doit pas limiter son action à l'entretien d'un musée ou à se cantonner à la métropole mais que des contacts doivent être pris avec les Descendants marocains, au Maroc et en France, afin de prolonger l'œuvre sociale et fraternelle de leur père. Dans le contexte actuel, il ne faut pas sousestimer l'aspect politique que de telles relations peuvent entraîner. Il est indispensable que toutes initiatives soient prises en accord avec les représentants des autorités marocaines.

Les contacts établis au Maroc par le Général Feaugas nous assurent de l'accueil bienveillant réservé aux Descendants français désireux de venir à la rencontre des Descendants marocains pour établir de bonnes relations, qui renforceraient les liens déjà existants entre le Maroc et la France. Les Descendants français souhaiteraient vivement que les Descendants marocains qui viennent ou séjournent en France puissent bénéficier d'un chaleureux accueil et d'une aide efficace.

Le président dresse le bilan concernant le nombre de sociétaires. En 1979, l'association comptait 121 Descendants-cotisants. En 1980, 59 nouvelles adhésions sont déjà enregistrées. Un certain nombre de sociétaires de 1979 n'ont pas encore réglé leur cotisation; il leur est demandé de bien vouloir réparer ce qui n'est sans doute qu'un oubli.

A propos du montant de la cotisation, certains ont pu s'étonner que la cotisation demandée aux Descendants soit supérieure à celle des membres de la Koumia. Il est rappelé que la Koumia est une association qui dispose de fonds appréciables alors que la jeune Association des Descendants ne dispose principalement que des cotisations de ses membres.

Le président et tous les Descendants présents estiment que le montant de cette cotisation, fixé en assemblée générale, ne peut subir de modification. Les sommes recueillies ne pourraient suffire à assurer de façon permanente la vie de l'association si le président, la secrétaire générale, le trésorier et les administrateurs n'obtenaient pas d'aides matérielles de leur entreprise.

Plusieurs Descendants posent des questions sur l'organisation de l'association. Le président rappelle que l'organisation de l'association est calquée sur celle de la Koumia, telle qu'elle est exposée à la première page intérieure du bulletin. Chaque administrateur et responsable de section recevra la liste des sections ainsi que les départements rattachés (une liste de descendants sera jointe).

A propos du voyage au Maroc, le président indique que Mme Marie-France de Lestang-Feaugas a fait des propositions précises. Le voyage durerait quinze jours et se déroulerait principalement dans le Moyen Atlas. De grandes facilités seraient offertes par les autorités marocaines pour le logement et les déplacements. Des contacts très précis ont été pris par Mme de Lestang, il y a un mois environ.

Le choix de cette région du Moyen Atlas, chère à certains Descendants qui voudraient y retrouver, les traces de leur enfance, amène d'autres Descendants présents à faire part de leur désir de séjourner dans les régions où ils ont eux-mêmes vécu : Sud-Marocain, Haut-Atlas, Sous, etc. Evidemment, les points critiques de l'organisation de ce voyage se rapportent au choix de la période, à la durée du séjour et aux régions et itinéraires à retenir.

Personne ne souhaite faire un voyage touristique, façon Club Méditerranée, plusieurs voyages pourront être organisés et il faudra obtenir l'adhésion du plus grand nombre sur les propositions faites.

Le président doit rencontrer Mme de Lestang, pour affiner le premier projet présenté, le samedi 14 juin prochain à l'occasion de la réunion de la Koumia, section Ouest à Carnac dans le Morbihan.

Une correspondance reçue d'une Descendante semble faire croire qu'une certaine discrimination existerait entre les enfants des officiers et des sous-officiers. Le président rappelle ce qu'il avait déjà dit antérieurement à l'assemblée générale de Montsoreau : aucune différence ne doit exister entre les

enfants des officiers et les enfants des sous-officiers. Il s'agit de ne pas faire de complexes a priori. Le Maréchal Juin était le fils d'un gendarme. Certains généraux de la Koumia ont commencé leur carrière comme sous-officier. Les dernières statistiques montrent que 60 % des officiers proviennent du corps des sous-officiers. Il est bien entendu qu'aucune mention concernant les grades des pères ne doit apparaître dans les documents publiés. Néanmoins sur le bulletin d'adhésion il est obligatoire de justifier du droit à être membre de l'Association des Descendants en mentionnant le grade du père et les unités où il a servi.

Le deuxième point de l'ordre du jour est abordé avec la présentation des comptes pour l'exercice 1979. Un premier arrêté des comptes avait été présenté à l'assemblée générale de Montsoreau. M. Michel Pasquier, trésorier, expose les difficultés rencontrées dans la présentation des pièces justificatives comptables. Ces difficultés proviennent de l'éloignement et d'un certain manque de coordination à l'échelon des administrateurs responsables. Des mesures seront prises pour que la comptabilité soit présentée en observant toutes les règles imposées par la législation.

Le président, la secrétaire générale et le trésorier se concerteront pour mettre au point les procédures comptables. L'aide d'un Descendant, expert-comptable, sera sollicitée.

Les comptes présentés s'établissent comme suit :

En caisse le 1er juin 1979      Reçu cotisations      Dépenses de bureau      Dépenses diverses	5 850,00 F 2 140,00 F	1 258,20 F 204,00 F
Totaux	7 990,00 F	1 489,20 F
— Report des dépenses	1 489,20 F	
— Reste en caisse le 31 décembre 1979	6 500,80 F	

Le dernier bordereau de la banque est donc de six mille cinq cent francs et quatre-vingts centimes.

La présentation des comptes est adoptée à l'unanimité.

Le président estime que la représentation féminine dans le conseil d'administration est insuffisante, Il fait mention de la candidature de Mme Maëva Hovasse-Escolle; Mme Elisabeth Pernoux présente également sa candidature,

Mmes Havasse et Pernoux sont nommées administrateurs à l'unanimité.

Le troisième point de l'ordre du jour ayant déjà été traité, la question de la représentatino des Descendants dans les sections régionales est soulevée.

Le président souhaite que des candidatures soient présentées.

M. Robert Nicou, demeurant à Montpellier, veut bien prendre en charge la section Descendants de la Koumia de Marseille. Il sera secondé par Daniel Teruel habitant à Aix-en-Provence. Ces deux responsables prendront un contact direct avec le Commandant Filhol, président de la section Koumia Marseille, et M. Para, secrétaire, de manière à participer aux réunions de la section de Marseille et collaborer à la vie de cette section.

Pour la section Ouest — dont le président est le Colonel Guignot — Georges Boyer de Latour, président de l'Association des Descendants, accepte d'être le responsable de cette section. Un volontaire parmi les Descendants Ouest est demandé pour le seconder.

Pour la section de Lyon-Rhône-Alpes — dont le président est le Colonel Magnenot — M. Jean Borius, administrateur de l'Association des Descendants, sera le responsable de la section. Il sera secondé dans son action par son grand frère Claude Borius.

Pour la section Alsace - FFA - Moselle - Territoire de Belfort — dont le président est M. Roger Dumont — Mme Elisabeth Pernoux accepte le poste de responsable de cette section. Un Descendant volontaire est demandé également pour la seconder.

La section Paris-Ile-de-France est présidée par le Capitaine Merchez. Plusieurs de nos administrateurs résident déjà dans cette section : Robert Coudry, vice-président, Mme Francine de Lignières-Picardat, Mme Maëva Hovasse-Escolle, Mlle M.-José Barault et M. Jean-Francis Carrère.

A propos de cette section, il faut se louer de l'initiative prise par Mme de Lignières de réunir, autour d'un couscous à la Mosquée de Paris, les Descendants de l'Ile-de-France et de Paris. Cet exemple mérite d'être suivi.

Pour les sections : Sud-Ouest, président Colonel Jenny ; Nice-Côte d'Azur, président Général Marchal ; Vosges, président M. Feuillard et Corse, président M. Xavier Colonna, le président demande des volontaires parmi les Descendants.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été épuisés, le président demande aux Descendants d'exprimer leurs souhaits ou leurs observations concernant la vie de l'association et ses objectifs.

Les échanges spontanés très sympathiques et très amicaux de tous les membres présents font apparaître une très grande conscience des problèmes à résoudre, une grande volonté de poursuivre l'œuvre des anciens, un souci de mieux connaître les Descendants en France autant qu'au Maroc et la volonté de participer à la vie des sections. Chacun, à son tour, a pu prendre la parole et exprimer ses sentiments en toute liberté.

Plus personne ne demandant la parole, le président déclare l'assemblée générale close.

Avant de se disperser, les Descendants ont eu le plaisir d'accueillir le Général Feaugas, président de la Koumia, qui a bien voulu apporter ses encouragements et offrir toute l'aide de la Koumia pour faciliter la vie de l'association. En quelques mots, le Général Feaugas prenant à son compte — sans qu'il y ait eu concertation préalable — les propos du président et de certains Descendants, insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à prendre contact avec les Descendants marocains au Maroc et en France pour affermir les liens existant déjà.

De ses voyages au Maroc, le Général Feaugas rapporte que les autorités marocaines, au plus haut niveau, sont prêtes à favoriser toutes initiatives allant dans ce but.

Le président remercie le Général Feaugas de son intervention et de son appui. Il lui fait part de l'ambiance très chaleureuse et amicale dans laquelle cette assemblée générale s'est déroulée.

L'unanimité, la cohésion et la volonté des jeunes de poursuivre l'action entreprise confirment — s'il en était besoin — aux anciens que leur œuvre ne sera jamais oubliée et que leur patrimoine sera recueilli dans le respect et la fidélité au souvenir.

Fait à Carnac, le 4 juin 1980.

Le Président.

# LISTE DES PARTICIPANTS AUX DIFFERENTES MANIFESTATIONS DES 31 MAI ET 1er JUIN 1980

#### 1) Membres de la Koumia

Alby et Mme Aubert Aubertin et Mme Auboiron Avril et Mme de Balby et Mme Battu Baudot et Mme Bel Madani et Mme **Béchet** Bera et Mme Bertot et Mme Blanchard et Mme Boisnard et Mme Bolorinos Bonachera et Mme Bonfils Mme Bonnet Bordes et Mme Borius et Mme Boucheny Mme Brault-Chanoine Général Breil et Mme Bretones et Mme Brian et Mme Dr Brines et Mme Brion Brocherez Buan et Mme Burel et Mme Busi et Mme Cadot et Mme Caron et Mme Carte et Mme Casado et Mme Cathelin et Mme Cazenave et Mme Champion et Mme de Chaunac-Lanzac Chollet et Mme Dr Choplin Clemenceau et Mme Collas et Mme de Combarieu Dagan (ami) David Debril-Loiseau Decaudin Dekyvère et Mme Delafon et Mme Deschard et Mme Donato et Mme Dorche et Mme Mme Dorelon

Dubarry et Mme

Dubus et Mme Duchamp et Mme Duhoo et Mme Dumont Mme Esmilaire Espeisse et Mme Eyharts et Mme Fave et Mme Général Feaugas et Mme Ferre et Mme Filhol et Mme Fradin de Belabre et Mme Franceschetti Galline et Mme Gautier Genoud et Mme Gentric et Mme Gervasy et Mme Gilbain et Mme Girardot et Mme Guérin et Mme Guidon et Mme Guille et Mme Guiot et Mme Mme Happe Heckenhauer et Mme Hoock Huchard Jacquinet et Mme Jaloszynski Général Jarrot et Mme Jean-Baptiste et Mme Jenny et Mme Jolivet et Mme Klopp et Mme de La Brosse et Mme Mme de La Paillonne Larousse et Mme Lasserre et Mme Lavoignat et Mme Lefrançois et Mme Legouix et Mme Legrix et Mme Leiard Léonet et Mme Lepage Le Roux et Mme. de Levris et Mme Lucasseau et Mme Magnenot et Mme Mammari et Mme Mansuy Maurice Mardini Marie et Mme Marotel

Général Marquez Marti et Mme Marx et Mme Mavon et Mme Mayer Méraud et Mme Merchez et Mme Merlin et Mme Mikcha et Mme Général Miot et Mme Montaud et Mme Montjean et Mme Moreau et Mme Muller et Mme Neigel et Mme Ocamica et Mme Orsini et Mme Para et Mme Pasquier A, et Mme Pasquier E. Payre et Mme Périgois et Mme Pernoux et Mme Petiteau Plisson et Mme Mme Potelle

Reynaud et Mme Robert et Mme Romani Roquejoffre et Mme Saintain et Mme Sarrazin et Mme Saulay Général Sirvent Soubrie et Mme Teruel Thoumire et Mme Tivolle Trouillard Truc et Mme Vagnot Verbiest Vérie et Mme Verlet et Mme Verney Dr Vigouroux et Mme Vizioz Vuillecard et Mme Wallard Général Wartel et Mme Zuschmidt Mme Berbesson

#### 2) Descendants des membres de la Koumia

Le Président et Mme Georges Boyer de Latour

M. et Mme Pierre Feaugas M. Michel Pasquier, trésorier Mme Colette Depis-Verlet

M. et Mme Guibaud

Elisabeth Pernoux Mlle Chantal Bordes

M. Philippe Baudot

M. Claude BoriusM. Jacques Feaugas

M. Jean-Claude Feaugas

M. René Legouix

M. Yves Lejard M. Daniel Teruel

M. Cyril Villerbu

M. et Mme Robert Nicou

sont représentés, 77 sociétaires ayant envoyé leur pouvoir.

#### Etalent excusés et avaient envoyé leurs pouvoirs :

MM. les Généraux : Guillaume, Leblanc, Barrou, de Chilly, Corniot, Lecomte, Le Diberder, de Ligniville, Marchal, de Saint Bon, Turnier, Vautrey.

Mmes : Bonnet, Commaret, Coudry, Hunck de Boxtel, Phillimore-Mezan, de Sparre.

MM. : Alvernhe, Arzeno, Aucoin, Aymeric.

De Balby de Vernon, de Banes-Gardonne, Barault, Barbaize, Beau, Méric de Bellefon, Benedittini, Berger, Bertany, Ch. Boivin, Boulet-Desbareau, Bourget, Boutin, Bramy, Brassens (de Toulouse), Busi.

Camrubbi, Caron, Caussin, Chabauty, Chaplot, Chappe, G. Charpentier, de Chasteignier, Chirouse, Chulliat, Cognot.

Dallonneau, David (de Perpignan), Delcourt, Delhumeau, Deluc, Dubart, du Peloux, Durrieu, Dutrou.

D'Elissagaray, Escolle, Euzière,

Ferry, Fougerolles, Fournier, Froger.

Galmiche, Gaude, Gauthier P., Germain, Giraud, Goumy,

Haguenin, Heidsieck, Henri, Honoré, Huot, Huttinel.

Imbert, Iriart.

Jousset Ed.

De Kerautem.

Lacroix, Hervé de La Ménardière, Larivière, Lebel, Lelong, Lépine, Loubes, Lucas.

Mahalin, Mansuy André, Marchand, Boula de Mareuil, Mathieu, Maymil, Meillier, Monnier, Mouille, Mounier.

Neigel, Neufang, Nouque.

Olivieri. Ouiste.

Pataine, Pentagaime, Pertin, Pillot, Poilevey, Ponceau, Potet, Poublan.

Ramet, Ratel, Rattez, Rault, Richaud, de Rochefort, Rommens, J.-L. Rousseau, H. Roussel, Rueda, J. Ruel.

Scotton, Setti, Sibille, Silvestre,

Termignon, Tétu, Thiabaud, Cl. Thomas.

R. Vaillant, de Villeneuve (du Crest), de Vulpillières.

Wavelet

Nota : David et Brassens ont des homonymes portant les mêmes prénoms mais habitant respectivement Le Thillot et Paris,

Notre ami Bonnot dit « El Hadj » avait dans ses derniers jours sur terre pensé aussi à envoyer son pouvoir qui, hélas, de par le décès du mandant, n'a pu être utilisé.

#### DERNIERE HEURE

Au retour de notre assemblée générale en Avignon, nous apprenons avec une grande tristesse le décès à l'âge de 20 ans de Gilles Deschaseaux, fils de notre ami Yvan Deschaseaux de la section du Sud-Ouest, président de l'Association des maires des Pyrénées-Atlantiques, victime d'un accident de la circulation, survenu le vendredi 29 mai 1980.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 4 juin 1980.

La Koumia, qui y était représentée par le Général Barrou, adresse aux parents cruellement éprouvés l'expression de ses condoléances émues.

# Activités de la Koumia

#### Participation aux cérémonies organisées par les « Parents des tués »

Le samedi 26 avril 1980, l'association nationale « Les Parents des Tués », dont la secrétaire générale et animatrice est Mme Brault, a organisé à Versailles des cérémonies à la mémoire des Morts pour la France en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et victimes de guerre.

- A 9 heures, une messe solennelle a été dite en la chapelle Royale du château de Versailles.
- à 11 h 30 s'est déroulée une cérémonie devant le monument du Souvenir français (cimetière des Gonards).

Une foule nombreuse assistait à cette commémoration.

La Koumia était représentée par Léon Merchez, président de la section de Paris, porteur du drapeau.

# • Cérémonie de la Flamme le 8 mai 1980

La Koumia ,représentée par son Président, le Général FEAUGAS, accompagné de Mme BRAULT-CHANOINE, du Vice-Président, M. MARDINI et du Secrétaire Général, le Lieutenant-Colonel GAUTIER, a participé à la cérémonie du ravivage de la Flamme par l'Association RHIN-ET-DANUBE.

Le drapeau de la Koumia était porté par M. MULLER.

Le gouvernement était représenté par le Garde des Sceaux, représentant le Premier Ministre, accompagné de nombreux ministres ainsi que du Maire de Paris.

#### Ravivage de la Flamme

Le 11 mai 1980, jour anniversaire du déclenchement de la bataille du Garigliano, la Flamme a été ranimée par notre président, le général Feaugas, encadré par Mme Guillaume et par la Comtesse du Luart.

Le drapeau de la Koumia a été porté par notre trésorier, Henry Muller, et la gerbe par le vice-président Mardini et Léon Merchez, président de la section de Paris

Aux côtés du C.E.F.I. et de la 3° D.I.A., la Koumia était représentée par une très importante délégation dans laquelle nous avons reconnu, outre les personnalités citées plus haut :

— le général Dallier, M. Augé, Mme Brault, Mme Clesca, Mme Commaret, M. Cubisol, le lieutenant-colonel Caussin, M. Decaudin, Mme Duhem, Mme Fournier, Mme Feaugas, M. Faye, le lieutenant-colonel et Mme Georges Gautier, le lieutenant-colonel Robert Gauthier, Mile France Georges, M. Huchard, le colonel de Mareuil, le colonel Mac Carthy, le colonel de Maigret, M. et Mme Mikcha, M. Noël, M. Ollivier, M. de Roquette Buisson, M. Trouillard, le colonel de Verthamon, le colonel Winckel.

Dans la matinée, dans la chapelle de la salle Wagram, M. Muller, avec le drapeau, avait représenté la Koumia au baptême du drapeau de la section de l'Ile-de-France du CEFI.



A propos de l'anniversaire de la libération de Saint-Amarin par le 2º tabor dont il a été rendu compte dans le dernier bulletin n° 76, il y a lieu d'ajouter que les 4° goum (Kerautem) et 65° goum (Chirouse), du 3º tabor, ont participé à l'opération de Saint-Amarin, en flanc garde du 2° tabor, sur les extérieurs de la localité.

A propos de la participation de la section de Marseille aux cérémonies du 11 novembre aux cimetières de Marseille, d'Aubagne et de Géménos, il convient d'ajouter à la liste des tués du 2° G.T.M., ceux du 1° G.T.M. qui s'est battu dans les quartiers périphériques de Marseille :

- l'adjudant Rouby, du 63° goum,
- l'adjudant Vassent, du 51°, tués le 22 août;
- le lieutenant Piétri, du 51°, tué le 24 août;
- le capitaine de Boisanger, commandant le 65°, tué le 26 août ;
- le sous-lieutenant de Gesincourt, du 62°,
- l'adjudant Digoin, du 51°, tués le 27 août.

### LA VIE DES SECTIONS

## **MARSEILLE**

A l'occasion du 8 mai, une délégation de nos camarades de Marseille, avec le fanion des goums, a participé aux différentes cérémonies commémoratives du 35° anniversaire de la Victoire.



# NICE - COTE D'AZUR

#### Réunion du 10 janvier 1980

Etaient présents les colonels Benoist et Gilbain, le commandant Mercier, M. Legouix, le général Marchal.

Etaient excusés les colonels Aspinion, Bérard, Eugène, Guermouche et Lacroix, MM. Bazin et Lebel, ce dernier retenu à la chambre à la suite d'une alerte cardiaque.

Très courte réunion où, après un échange de vœux et de nouvelles des uns et des autres, le commandant Mercier est félicité pour son inscription au J.O. pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

La séance est levée vers 17 heures.

#### Réunion du 14 février 1980

Etaient présents les colonels Cailles, Gilbain, Lacroix, Leblond et Mme Leblond, Nivaggioni, Petiteau, les commandants Mathonnière et Mercier, le capitaine Barbagelata (18, avenue des Bosquets à Nice), MM. Lebel et Legouix ainsi que Mme Françoise Ruet, de passage.

Etaient excusés le colonel Aspinion et le général Marchal.

Le colonel Gilbain annonce le décès récent à Antibes du colonel Salvy. Il asssistait anx obsèques ainsi que le commandant Mercier et le contrôleur civil Leblanc.

Il fait part de la présence du commandant Robert Miquel à Saint-Laurentdu-Var, 80, avenue de la Libération. C'est le 13 mars, à 16 heures, qu'il fera profiter tous ses camarades de la Koumia et leurs amis de son film et de sa causerie sur Bali et les Célèbes.

Le colonel Cailles annonce qu'une cérémonie commémorative à la gloire de l'Armée d'Afrique aura lieu au monument de Saint-Raphaël le 17 mai prochain. Elle sera suivie d'un repas amical; les camarades désireux d'y assister pourront s'inscrire auprès de lui à la prochaine réunion.

Les camarades présents renouvellent leurs félicitations aux commandants Mercier et Mathonnière pour leurs promotions récentes, le premier comme officier de la Légion d'honneur, le second comme officier de l'ordre national du Mérite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

#### Réunion du 13 mars 1980

Etaient présents les colonels Cailles, Denain et Mme Denain, Dorange, Gilbain et Mme Gilbain, Lacroix et Mme Lacroix, Leblond, Montgobert, Petiteau, les commandants Mathonnière, Miquel et Mme Miquel, l'adjudant-chef Lebel.

Etait excusé le général Marchal, à Paris pour raison de santé.

Il est décidé que le repas annuel aura lieu le jeudi 17 avril à l'hôtel Aston, de Nice, qui a donné toute satisfaction l'an dernier.

Puis le colonel Gilbain, avec le talent qui lui est habituel, présente une intéressante causerie, illustrée de diapositives, sur son récent voyage à Bali, à Singapour et aux Célèbes.

En préambule, le conférencier situe les lieux visités et les points d'intérêt du voyage.

Dans l'immense Indonésie — 5 000 km de long, 140 millions d'habitants — deux points, minuscules par rapport à l'ensemble, ont résisté jusqu'à nos jours à l'invasion musulmane des XVe et XVIe siècles qui n'a cessé de se poursuivre depuis.

Ce sont l'île de Bali — deux tiers de la Corse, 2 500 000 habitants — et une tribu au centre des Célèbes : les Toradjas — superficie d'un département français, 500 000 habitants.

Bali, pays sans criminalité, joint au charme d'une végétation tropicale, entretenue avec un soin particulier, celui de l'accueil détendu d'une population gracieuse en toutes circonstances. Il faut attribuer cette attitude à une religion originale, mélangée d'animisme et d'hindouisme du XIIº siècle. De la naissance à la mort, la tradition forme et maintient chez l'individu une culture artistique (danse, musique et sculputre) soutenue par le « divin », omniprésent dans la vie journalière et les fêtes continuelles.

La tribu Toradja, au centre des Célèbes — aujourd'hui Sulawesi — occupe à peu près la même position géographique que les Aît Hadiddou relativement au Maroc. Les Toradjas, probablement venus aux premiers siècles de notre ère de l'Asie du sud-est, après avoir été les marins du détroit de Macassar repoussés dans la montagne par l'invasion musulmane, ont emporté avec eux leur civilisation originale. Leurs talents de charpentiers ex-marins se retrouvent dans leur habitat, ainsi que leurs croyances animistes dans leurs cimetières, uniques au monde dans le genre.

La projection de trois cents diapositives vient ensuite inviter les participants à suivre le voyage complet.

Celui-ci nous emmène d'abord visiter Bangkok, ses temples scintillants d'or et les marchés flottants de Thaïlande. Puis nous verrons Bali, ses rizières bien ordonnées, ses fleurs, ses temples, ses fêtes et ses danses.

Le voyage se poursuivra au centre des Célèbes, chez les Toradjas, encore protégés du grand tourisme par l'inconfort des pistes et la simplicité du gîte.

Nous apprécierons les images de leurs maisons, chefs-d'œuvre des charpentiers, de leurs traditions mortuaires et de leurs cimetières creusés au flanc des falaises.

Enfin, la fin de la projection nous montrera la nouvelle Singapour, sous l'impulsion, depuis dix ans, d'une République chinoise musclée, avec ses buildings modernes, son dynamisme commercial et industriel, ses jardins et ses plages de détente très organisées.

Les camarades et leurs épouses ont remercié le colonel Gilbain et Mme Gilbain, opératrice, des soins apportés à la présentation de ce voyage, auquel ils ont pris grand intérêt.

#### Déjeuner du 17 avril 1980

Le déjeuner annuel de la section de Nice-Côte d'Azur s'est tenu le 17 avril, à l'hôtel Aston.

Y étaient présents les colonels Benoist et Mme Benoist, Bérard et Mme Bérard, Cailles, Denain et Mme Denain, Dorange, Eugène et Mme Eugène, Gilbain et Mme Gilbain, Guermouche, Guyard et Mme Guyard, Lacroix et l'un de ses amis, Leblond, Montjean et Mme Montjean, Roussel et Mme Roussel, d'Ulivo Giocondos et Mme d'Ulivo Giocondos, le commandant Mathonnière, le contrôleur civil Bazin et Mme Bazin, M. Pasquier, Mmes Bridier, Grandieux et Guérin, Mile Gonzalès, sous la présidence du général Marchal, soit au total trente-trois convives.

Le général Feaugas, prévenu trop tardivement, et le colonel Rinjonneau, délégué militaire départemental, retenu par d'autres obligations, avaient fait part de leur regret de ne pouvoir se joindre à l'assemblée.

Après un délicieux déjeuner, dû aux talents d'organisateur et de gastronome de notre ami Mathonnière, au cours duquel régna une excellente ambiance d'amitié et de gaieté, le président prit la parole pour le speech traditionnel.

Il rendit tout d'abord hommage à la mémoire de nos morts de cette année 1979-1980 : Mme Samuel, les colonels Guet, Salvy, Bartoli, le général Brissaut-Desmaillet, en l'honneur desquels une minute de recueillement fut observée.

Remerciant tous ceux qui étaient présents, en particulier le colonel Lacroix, président d'honneur et doyen d'âge, le colonel et Mme Montjean venus de Saint-Raphaël malgré le très mauvais temps, il félicita à nouveau les commandants Mercier et Mathonnière de leurs promotions dans la Légion d'honneur et l'ordre du Mérite.

Puis il dressa le bilan de l'année écoulée.

Nos réunions mensuelles du deuxième jeudi sont, hélas, bien peu fréquentées : il faut y remédier! Dans le cas particulier de notre section des Alpes-Maritimes, région dans laquelle il n'y a pas de « Descendants » et très peu de « jeunes Anciens » encore dans l'armée active ; que faut-il faire? Peut-être espacer les réunions — une par trimestre — en les organisant uniquement autour d'un pot amical, d'une conférence, d'un film, d'un déjeuner très simple?

Il demanda à chacun d'y réfléchir et de lui faire parvenir toutes suggestions susceptibles de donner davantage de vie à notre section.

Dans le programme des activités à venir, il mentionna :

- la cérémonie de réanimation de la flamme, à l'Arc de Triomphe à Paris, avec le C.E.F.I., le 11 mai prochain;
- la cérémonie à la gloire de l'Armée d'Afrique, organisée à Saint-Raphaël le 17 mai par le général d'armée Cailles, frère de notre ami le colonel Cailles qui y représentera la Koumia;

- l'assemblée générale de la Koumia, en Avignon les 31 mai et 1er juin, à laquelle, regrettant de ne pouvoir assister, il demanda au colonel Gilbain de nous représenter :
- notre réunion de reprise, après les vacances d'été, le jeudi 9 octobre à 16 h 30 dans les locaux de Rhin et Danube à Nice.

Enfin, joyeux de s'être retrouvés, anciens des A.I. et des Goums, leurs épouses, leurs invités, se séparèrent en se souhaitant de bonnes vacances et en espérant se retrouver nombreux et en pleine forme le 9 octobre prochain.



## PARIS

A l'issue de la cérémonie du 11 mai 1980, un dîner fort sympathique a réuni, à la Maison des Centraux, autour de Mme Guillaume et en présence de notre président, le général Feaugas et de Mme André Feaugas :

— Mme Vandal, le général Daillier, M. Augé, Mme Brault, Mme Clesca, Mme Commaret, M. Cubisol, M. Cramoisy, le colonel Cochain, Mme Duhem, le lieutenant-colonel et Mme Dubost, celle-ci représentant les « Descendants », M. Faye, Mme Fournier, le lieutenant-colonel et Mme Georges Gautier, le lieutenant-colonel Robert Gauthier, M. Huchard, le colonel de Mareuil, le colonel de Maigret, le colonel Mac Carthy, M. et Mme Muller, M. Merchez, président de la Section de Paris, M. Ollivier, Mme Phillimore, M. et Mme de Roquette Buisson, le lieutenant-colonel Sabatier, le colonel de Verthamon.

Les généraux Leblanc, de Saint Bon, Turnier et le colonel Lucasseau ont beaucoup regretté de ne pouvoir participer à ce dîner.



# SUD-OUEST

#### SOUS-SECTION MIDI-PYRÉNÉES

#### **REUNION DU 20 AVRIL 1980**

L'assemblée-repas annuelle de la sous-section Midi-Pyrénées a eu lieu le dimanche 20 avril 1980 au restaurant de la Ferme D'En-Bouisson, commune de Maurens-Scopont, aux confins de la Haute-Garonne et du Tarn.

Elle était placée sous la présidence d'honneur du général Feaugas, président national, accompagné de Mme Feaugas et entouré, à la table d'honneur, du général et de Mme Breil, du colonel et de Mme Bel Madani, du colonel Jenny, président de la section du Sud-Ouest, du colonel et de Mme Laubiès, amis des Goums.

Au total, cinquante-six personnes ont participé à cette journée de l'amitié.

Alby, Mme Alby et un ami, Aucoin, Mme Aucoin, leur fils et trois membres de leur famille, Berger et Mme Berger, Borius, Brassens et Mme Brassens, Buan et Mme Buan, Cabassy, Mme Chiotti et une amie, Castela et Mme Castela, Coilas et Mme Collas, Darolles et Mme Darolles, Decomble (membre du bureau de la section Sud-Ouest) et Mme Decomble, Jacquinet (trésorier de la section Sud-Ouest), Jean-Claude Feaugas (membre des Descendants) et Mme J.-C. Feaugas, Frayssines et Mme Frayssines, Fourquet, Gehin et Mme Gehin, Harmel et Mme Harmel, Leblanc et Mme Leblanc, Marchand, Moreau et Mme Moreau, Roquejofre et Mme Roquejofre, Vernier et Mme Vernier, Wallart.

Etaient excusés, empêchés, pour des raisons diverses : Adam, Azam, de Balby, de Bouvet, Dagnan, Dallet, Fournier, Manus, Martinez, Olive, Salanié, Zoppis, Zuschmidt.

Et pour des raisons de santé les touchant eux-mêmes ou quelqu'un de leurs proches : Mme Sore, Autet, Bonnot, Cabirol, Dulard, d'Elissagaray, Fonpudie, Lardé, Montoussé, de Rochefort et le docteur Pierson, ami des Goums.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des membres de la section du Sud-Ouest récemment disparus : les colonels Niox et Berdeguer, les adjudants-chefs Dussaucy et Flavigny, auxquels fut associé le nom de Robert Pénot.

Trois nouveaux adhérents sont venus, au cours de l'année écoulée, grossir les rangs de la sous-section. Ce sont : le lieutenant-colonel Azam (1), l'adjudant-chef Autet, ancien des 16e, 19e et 27e goums ainsi que des Méhallas chérifiennes, et le sergent-chef Berger, ancien des 57e, 17e (du IVe G.T.M.) et 79e goums.

La tombola habituelle, au déroulement rapide et néanmoins animé, a satisfait ses organisateurs et comblé les heureux gagnants de lots abondants et variés, dont certains dus à de généreux donateurs que la sous-section remercie de tout cœur.

Le bureau de la sous-section a été tacitement reconduit dans la composition rappelée ci-après pour mémoire :

Présidents d'honneur	Colonel Bel Madani Lieutenant-colonel Cabassy
Président	Commandant Brassens
Vice-président	Capitaine Roquejofre
Secrétaire-trésorier	Adjudant-chef Aucoin
Délégué du Comminges et du comté de Foix	Lieutenant-colonel Marchand
Relations publiques	Adjudant-chef Moreau Adjudant Castela
Affaires sociales	Mmes Aucoin et Brassens

Après le repas, le général Feaugas réunit les membres de la section du Sud-Ouest, ainsi que le président et le trésorier de Midi-Pyrénées, pour leur faire part des dernières nouvelles de la Koumia, de ses intentions et de ses projets.

Il signala d'abord que les menaces qui pesaient sur les biens tombés en déshérence du maréchal Lyautey, essențiellement le château de Thorey, les archives et les souvenirs qu'il contient, ont été écartées, les pouvoirs publics ayant enfin pris les mesures nécessaires de conservation.

Les vues d'avenir du général portent avant tout sur :

- la réactivation au Maroc des liens anciens avec les anciens goumiers et mokhaznis, et leurs descendants, par l'intermédiaire d'une équipe d'anciens des A.I. et des Goums ou autres, résidant dans ce pays;
- l'établissement de liens nouveaux avec de jeunes Marocains résidant en France, en particulier ceux qui y font leurs études ;
- l'utilisation des moyens de communication modernes pour la diffusion, auprès du grand public, d'informations destinées à lui faire connaître l'œuvre française au Maroc.

Pierre BRASSENS.

(1) En poste à Bou Izakarn et Oued Noun de 1938 à 1941, Tagounit des Ktawa en 1944-1946, 6° goum en 1948, Oujda en 1951, major du IX° tabor et commandant du V° tabor en 1952-1954, à la Direction de l'Intérieur puis commandant des goums de la subdivision d'Oujda de 1954 à 1956.

-

#### Les obsèques du colonel Marcel BERDEGUER

Le samedi 29 mars 1980 ont eu lieu à Amailloux (Deux-Sèvres), dont il était le maire, les obsèques du colonel Marcel Berdeguer, décédé à la suite d'une implacable maladie qui l'a emporté en guelques mois.

L'assistance était fort nombreuse pour entourer Mme Berdeguer et lui témoigner l'estime et l'affection que tous portaient à son mari. Derrière le conseil municipal d'Amailloux qui venait de perdre son chef, on remarquait la présence de MM. le Préfet des Deux-Sèvres, le Député, le Conseiller général et les très nombreux amis du défunt. Tous les habitants d'Amailloux étaient venus saluer une dernière fois celui qui fut leur maire pendant huit ans.

La Koumia était représentée par son président, le général Feaugas, et Mme Feaugas, le lieutenant-colonel Alby, le commandant et Mme Pasquier, le capitaine et Mme Boisnard, le capitaine et Mme Tétu, auxquels s'étaient joints deux fils du colonel Blanckaert.

A l'issue de la cérémonie religieuse quelques mots furent successivement prononcés, devant le cercueil de notre ami recouvert du drapeau tricolore, par le premier adjoint au maire d'Amailloux, par le député, par le général Feaugas et par le représentant du préfet des Deux-Sèvres, tandis qu'à leurs côtés se tenait le capitaine Boisnard, porteur du coussin des décorations du défunt.

L'inhumation s'est faite en fin d'après-midi au cimetière de Parthenay, en présence de la seule famille et des représentants de la Koumia, que Mme Berdeguer a tenu à remercier, de leur présence et des gerbes déposées, en leur demandant de participer auprès d'elle à cet ultime adieu.

### Association des descendants de la KOUMIA

### Section de PARIS

#### "UN EXEMPLE A SUIVRE »

A l'initiative de notre très dévouée secrétaire générale, Mme de Lignières, la section de Paris s'est réunie le 26 janvier 1980, sans ordre du jour ni autre but que de faire connaissance.

Rendez-vous avait été donné au restaurant de la Mosquée de Paris.

Jeunes et moins jeunes avaient répondu présent :

Le Colonel Abadie,

Mlle Abadie (petite-fille du Colonel Carrère),

M. Jean Carrère,

M. et Mme Georges Commaret,

M. Robert Coudry (vice-président de l'Association des Descendants),

Mme Dilly (veuve du capitaine Dilly, tué en Italie en 1944, et à qui nous rendons hommage pour le courage dont elle fait preuve en élevant seule cinq enfants),

M. et Mme Pierre Etienne Dilly et leur fille,

Le Lieutenant-Colonel Bernard Dubost et son épouse (fille du Lieutenant-Colonel Gautier),

M. Bernard Farcot et son épouse (fille du Lieutenant-Colonel Gautier),

Mme Maëva Hovasse (fille du Commandant Escolle),

Mme de Lignières (fille du Colonel Picardat).

M. et Mme Jacques Pasquier.

Le Colonel et Mme Picardat.

Sans attendre, un fort agréable couscous fut servi (c'était la saison de la recette tunisienne), arrosé comme il se doit de thé à la menthe (pas d'alcool dans l'enceinte de la mosquée).

Au dessert, le vice-président y alla de son petit discours, remerciant chacun d'être venu et Mme de Lignières de s'être occupée de tout. Il excusa le président, le Commandant Boyer de Latour, retenu à Carnac.

Il espère que ce genre de réunion se renouvellera souvent, afin de consolider les liens qui nous unissent dans l'œuvre entreprise par nos aînés et que nous avons accepté de poursuivre.

Il souhaita également que cet exemple soit suivi par toutes les sections régionales.

Il laissa ensuite la parole au Colonel Picardat qui avait bien voulu honorer de sa présence cette première réunion.

Avec émotion, mais humour, le Colonel Picardat rappela aux enfants que nous étions à l'époque, ce que fut l'œuvre de leurs parents, insistant surtout sur l'aspect social et humain.

Notre petit groupe visita ensuite la mosquée, chef-d'œuvre d'architecture sous la conduite d'un guide malheureusement blasé et récitatif.

Un dernier thé fut servi dans l'une des salles de réunions de cette mosquée qui est en même temps une université coranique.

Après quoi, nous nous séparâmes en nous promettant de recommencer en un autre lieu, peut-être en septembre.

R. COUDRY, vice-président de l'Association des Descendants de la Koumia.

## MONTSOREAU

#### Dons pour le musée

Mme R. Potelle: le fanion du 78° Goum.

Colonel Hoock: le fanion du Maghzen de Bou Denib, plaque du garde champêtre du Bou Denib, photographies diverses des caders 3° tabor.

Famille du capitaine Paul Blin (décédé en février 1980) : un fanion de la 15° Compagnie auxiliaire remis par le commandant Ocamica de Casablanca.

Chef d'escadron Vérie : un agrandissement de l'intéressé sur son méhara (photo parue dans un numéro de l'illustration en 1938, alors que Vérie commandait un des pelotons du Goum d'ASSA).

Dons de Mme Colombeau, veuve du Maréchal-des-Logis Chef Colombeau : 2 gandourah de méhariste, 1 chèche, 1 calot de goumier, 1 livret : chant des tabors.

M. Brochain, Saumur : quatre fanions du 2° Régiment de Tirailleurs marocains, dont celui du 62° qui a fait la guerre de 1914-1918.



M. MARET

13, résidence Corisande, boulevard Lacaussade, 65000 Tarbes

serait reconnaissant aux membres de la Koumia qui auraient la possibilité de lui faire parvenir des souvenirs sur le sergent François Bernes-Cambot, tué à Bibane, le 5 juin 1925 et en l'honneur duquel un monument a été élevé à Livron, dans les Pyrénées-Atlantiques que les membres de la section du Sud-Ouest connaissent bien.

# Carnet des Goums et des A.I.

#### NAISSANCE

Notre camarade G. Bonachera et Mme Bonachera, de la section de Marseille, sont heureux de vous faire part de la naissance d'Isabelle (leur sixième petit-enfant), survenue le 28 mars 1980, au foyer de leur fille Danièle de Victor, à Marseille.

#### MARIAGES

Charles Boivin, de la section Nice-Côte d'Azur, avec Suzanne Pennarun, le 10 mai 1980 à Carqueiranne.

Etienne Christian, fils du colonel Christian, décédé en 1962, et de Mme Robert Christian, avec Marie Françoise Kern, le 10 mai 1980, à Montigny-sur-Loing.

Dominique Tétu, fille de M. et Mme Serge Tétu, avec Denis Berg, le 21 juin 1980, à Orléans.

Catherine Gauthier, fille du Lieutenant-Colonel Gauthier, le 5 juillet 1980, à Savigny-sur-Clairis (Yonne).

A tous, la Koumia présente ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux de bonheur.

#### DÉCÈS

- Le lieutenant-colonel Bartoli, à la Turbie.
- Le chef de bataillon Eugène Bellepaume, en août 1979, à Pernes-les-Fontaines (Vaucluse). Il avait servi aux goums dès 1920.
  - Le colonel Marcel Berdeguer, le 26 mars 1980 à Amailloux.
- Le capitaine Blin, qui avait commandé, pendant de longues années, la 13° compagnie auxiliaire marocaine à Casablanca.
  - L'adjudant-chef Antonin Bonnot, à l'hôpital Bégin, le 30 avril 1980.
- M. Jérôme Boucellin, ancien sous-officier de goum, à Béziers, le 13 mars 1980.

— Le général Brissaud-Desmaillet, le 1er mars 1980.

Au nom de la Koumia, le général Marchal, président de la section de Nice - Côte d'Azur, est allé saluer sa dépouille et assister aux obsèques auxquelles étaient présents de très nombreux représentants de l'Armée d'Afrique, du C.E.F.I. et de la I<sup>re</sup> Armée.

- Mme Le Duvehat, belle-mère de notre camarade Georges-Sébastien Garuz, le 20 avril 1980.
- Mme Marcel Gaillard, mère du commandant Raymond Gaillard, ancien du II° tabor (4° G.T.M.), à Mercurey, le 18 février 1980.

- Mme Henri Georges, le 19 décembre 1979, 8, avenue de la Première-Armée, à Dijon,
- L'adjudant-chef Pierre Mignon, ancien du 22° goum, à Immouzer des Marmoucha et à N'Kheila, à Bordeaux, en 1979.
  - L'adjudant-chef Serès.
- M. Jacques Nouvel, président de l'amicale des anciens contrôleurs civils, le 21 avril 1980 à Dax.

Le Colonel des A.M.M. Victor Berthon, ancien de la section de Nice-Côte d'Azur, le 19 mai 1980, à Montpellier, résidence des Camérides, rue des Aveliniers.

A toutes leurs familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

#### DISTINCTIONS

 Nous avons appris la nomination au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite, de Mme Baud, veuve du chef de bataillon Baud, tué au combat, le 2 octobre 1955, à Imouzzer des Marmoucha.

Cette distinction lui a été attribuée pour sa conduite héroïque lors des combats où son mari a trouvé la mort et où elle dut défendre, elle-même, par le feu, la maison où elle était retranchée avec ses cinq enfants.

La Koumia lui adresse ses félicitations sincères et chaleureuses et associe à la mémoire de son mari, celle de Mme Chaussier, fille du général Lappara et épouse du capitaine Chaussier, commandant le 22° Goum marocain, qui trouva la mort dans les mêmes circonstances tragiques avec deux de leurs trois enfants.

- Le colonel Cochain, ancien des goums et fondateur de l'Association des Français de Rabat, où il réside toujours, a été promu officier de la Légion d'honneur.
- Le Commandant Georges Boyer de Latour a été promu officier de la Légion d'honneur.

Il sera décoré par le Général Feaugas, le 14 juillet 1980, à Vannes.

- M. Ernest Oria, adjudant aux goums, a été promu chevalier de la Légion d'honneur.
  - M. Henri Zuschmidt a été promu chevalier de la Légion d'honneur.
- Le 14 février 1980, en présence de plusieurs de ses amis, dont les colonels Guermouche, Petiteau et Leblond, le commandant Mathonnière, dévoué vice-président et secrétaire de la section de Nice-Côte d'Azur, a reçu, des mains du général Marchal, les insignes d'officier de l'ordre national du Mérite.

En quelques mots, le général Marchal a retracé la carrière du récipiendaire, tout entière consacrée au Maroc et le plus jeune médaillé militaire de France pour avoir sauvé son capitaine des mains des dissidents, lors des combats des Beni Mhamed.

La Koumia adresse ses chaleureuses félicitations aux nouveaux promus.

M. Gérard de Chaunac-Lanzac, précédemment administrateur directeur général de CETELEM, vient d'en être nommé président-diecteur général et succède à M. Jean Chicoye, qui devient président d'honneur; M. Pierre Boucher, jusqu'alors directeur général adjoint, accède à la direction générale.

Agé de 59 ans, M. Gérard de Chaunac-Lanzac est administrateur de CETELEM depuis avril 1979, après en avoir été secrétaire général (1963), directeur général adjoint (1969), directeur général (1976). Il est en outre président de la COFICA et de l'Association professionnelle des établissements

financiers.

## IN MÉMORIAM

# Le lieutenant-colonel Joseph BARTOLI

Le lieutenant-colonel Joseph Bartoli nous a quittés le 27 septembre 1979, subitement enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis alors que rien ne laissait prévoir une fin si brutale.

Engagé volontaire en 1929, il prit part dès cette date aux opérations de pacification du Maroc. Affecté au 6º Goum de Mokrisset en 1935, puis au G.H.R. de Rabat en 1937, il rejoint l'année suivante le 46º Goum d'Anzi où il sert jusqu'en 1939. Durant la période 1939-1940, il est successivement à Camp Christian, à Azilal, puis à la D.A.P. à Rabat. En 1943 il est avec les Goums sur le front tunisien. Il débarque en Corse avec le 2º G.T.M. et il est nommé sous-lieutenant. En 1944 il commande le 23º Goum à Ksiba, puis on le retrouve à lmilchil et à Ksar-es-Souk jusqu'en 1951. De 1951 à 1954 il participe, avec les Tirailleurs marocains, aux opérations en Extrême-Orient, est affecté par la suite à Bastia comme chef d'état-major, puis termine sa carrière de 1966 à 1969 aux F.F.A. comme lieutenant-colonel.

Officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de celle des T.O.E., Joseph Bartoli était de ceux qui savent imposer leur autorité par leur calme, leur équilibre en toutes circonstances, leur volonté d'aller jusqu'au bout de l'action entreprise. Il était estimé de ses chefs et aimé de ses subordonnés. Il restera un exemple, non seulement pour ses deux fils, l'ingénieur Christian Bartoli et le capitaine François Bartoli, mais pour tous ceux qui, aux Goums marocains, ont eu la chance de le connaître.

Que son épouse et ses enfants veuillent bien trouver ici les condoléances de la Koumia et l'assurance que nombreux sont ceux qui partagent leur peine.

## Le colonel Marcel BERDEGUER

Le 26 mars 1980 le colonel Marcel BERDEGUER s'est éteint dans la petite commune d'Amailloux, dont il était le maire depuis plusieurs années, emporté en quelques jours par une implacable maladie.

Né le 11 janvier 1911 à Parthenay, d'une famille d'origine espagnole que ses convictions carlistes avaient obligée à se replier en France, Marcel Berdeguer s'est engagé à dix-huit ans au 39° R.I., le 10 mai 1929.

Admis à l'école militaire de Saint-Maixent le 1er octobre 1935, il est promu sous-lieutenant en 1936 et rejoint, le 15 mai 1937, le 6e R.T.M. où il est nommé lieutenant le 1er octobre 1938. Versé en 1939 au 12e zouaves où il prend le commandement de la 11e compagnie, il est fait prisonnier à Rancourt le 14 juin 1940. Promu capitaine le 25 juin 1944, il est libéré par l'avance alliée le 10 mai 1945, pour être affecté au commandement de la 3e compagnie du B.M.T.M. de Bou-Arfa puis du B.C.P.G. de Ksar-es-Souk.

Dès lors commence sa carrière aux Goums marocains. Après un bref séjour au 12° Goum (3° Tabor), il rejoint comme capitaine adjudant-major le 1° Tabor. Chef de bataillon le 1° juillet 1953, il prend à Meknès le commandement des Goums de la division jusqu'à la dissoultion des Goums en fin janvier 1956.

Il est alors affecté à Angoulême comme chef d'état-major du 9° R.T.M. mais, dès le 15 octobre 1958, il est de nouveau en Afrique du Nord, sur sa demande, comme chef d'état-major du secteur de Médéa, puis chef de l'échelon de liaison des Affaires algériennes du département de Sétif. Il y est promu lieutenant-colonel le 1° octobre 1959.

Il quitte l'Algérie le 2 juin 1961 pour l'état-major de la subdivision de la Moselle à Metz, où il est promu colonel le 1er avril 1964. Affecté à l'état-major de la subdivision de la Dordogne à Périgueux où il reste deux ans, il est ensuite nommé délégué départemental du Cantal à Aurillac pour y terminer sa carrière le 10 janvier 1968.

A cette date le colonel Berdeguer totalise près de 39 ans de service et plus de 25 campagnes. Il est officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de celle des T.O.E., de la valeur militaire et commandeur du Ouissam alaouite.

Ayant moi-même reçu le commandement du 1er Tabor, des mains de mon « ancien » de Mareuil le 16 février 1950, pour l'emmener en Extrême-Orient, j'ai vécu avec Berdeguer, mon adjudant-major, la mise en condition de cette unité à AZILAL, notre départ du Maroc, le débarquement en baie d'ALONG où, ayant précédé l'unité par avion, j'avais pu préparer sur place son arrivée, puis son installation à DONG DANG, bourgade à la frontière chinoise récemment citée à nouveau dans la presse lors du dernier conflit sino-vietnamien.

De juin à octobre 1950, nous avons ensemble monté et exécuté de multiples « tournées de police » dans la brousse pour nous « donner de l'air », sans compter les « ouvertures » régulières de la sinistre R.C. 4. Puis à la pointe de la colonne Lepage, nous avons engagé la trop fameuse opération de CAO BANG au cours de laquelle, à l'aube d'un jour grisâtre, sous les jets répétés de grenades viets, à partir du fond d'un oued boueux nos voies ont brusquement divergé. Guidé par son instinct de chasseur passionné, Berdeguer

a bondi sur la rive droite, et moi... sur la rive gauche. Quelques jours plus tard j'étais fait prisonnier, tandis que Berdeguer rejoignait THAT KHE d'abord, puis LANGSON avec les rares survivants de ces pénibles journées, et poursuivait les opérations au sein du 1<sup>en</sup> Tabor reconstitué.

Après quatre années de captivité derrière le « rideau de bambous », débarquant à Casablanca pour y reprendre contact avec le sol marocain, j'avais la joie d'y étreindre, parmi de nombreux camarades mon ami Berdeguer qui, venu de N'KHEILA où il commandait maintenant notre 1er Tabor, tint à m'accueillir chaleureusement au poste de cette unité.

Sous un aspect physique trapu et rude, d'un abord apparemment bourru et parfois renfrogné, Berdeguer cachait une très grande sensibilité qu'une certaine pudeur l'empêchait d'extérioriser. Qui le connaissait peu le connaissait mal car, malgré ses origines méridionales, il se livrait difficilement. Mais, celui qui l'avait côtoyé dans les moments difficiles ne pouvait qu'apprécier son équilibre, son bon sens, son goût de l'action réfléchie, méthodique et menée jusqu'à son terme. Ses concitoyens d'Amailloux, qui le connaissaient bien, n'ont pas hésité à le choisir comme maire dès qu'il est revenu au milieu d'eux.

Dynamique et énergique, d'une bravoure et d'un calme extraordinaires au feu, s'employant toujours à fond, tels sont les termes que l'on retrouve le plus souvent dans les textes des citations qui lui ont été attribuées.

Ayant vécu avec lui des combats particulièrement pénibles et meurtriers dans une nature hostile, je ne puis que confirmer de tels jugements, qui dépeignent fort bien celui qui était notre ami, certain de n'être contredit par aucun de ceux qui l'ont commandé ou qui ont servi sous ses ordres.

Je garderai de lui le souvenir d'un subordonné parfois difficile parce que toujours très exigeant, autant pour lui-même que pour les autres, mais d'une fidélité totale et animé d'un esprit de discipline exemplaire.

Il était devenu mon ami et je puis assurer son épouse, fidèle compagne durant plus de quarante années, qu'il le restera dans le souvenir de beaucoup d'entre nous.

# L'adjudant-chef Antonin BONNOT

(décédé le 30 avril 1980, à l'hôpital Bégin, de Saint-Mandé, dans sa 73e année)

Mon frère... Mon très cher frère d'armes,

C'est en novembre 1925 que nous avons pris la décision de nous présenter au bureau de recrutement de Versailles pour nous engager, mais, hélas, vu notre constitution trop faible, nous fûmes ajournés de trois mois.

Le 26 février 1926, la chance nous fut plus favorable, puisque nous sortions bons pour le « 22° régiment de Spahis marocains » qui se trouvait alors stationné à Marrakech. Heureux, fous de joie, nous l'étions car nous avions demandé une unité combattante.

Enfin, nous allions pénétrer dans une nouvelle sphère pleine d'espoir et d'illusions... Tout semblait merveilleux, mais que de mirages devaient bientôt nous surprendre sur cette terre de sorcellerie!

En fait de baroud, de longues et pénibles classes nous attendaient. Liés par une parfaite entente, unis par cette fidélité fraternelle que nous nous étions jurée, nous avons partagé ces premières années dans un loyalisme inébranlable.

Rien, non jamais rien, n'a terni cette magnifique entente que nos grands chefs appréciaient. C'était vraiment beau, trop beau. « HONNEUR PATRIE » foi de notre serment, nous tenait serrés l'un à l'autre et cette fidélité indéfectible ne pouvait être brisée que par la MORT, le NEANT.

Je conserve encore maintenant, mon cher TONIN, comme au premier jour de sa réception, cette photo qui nous rapprochait. Nous sommes assis en tailleur, toi une lettre dans les mains, moi une photo d'Antoinette, ta sœur et, également, ma marraine de guerre, qui m'adresse au verso quelques bonnes paroles. Nous ne sommes pas tristes, simplement rêveurs. Oui, nous devons laisser derrière nous tous ceux que nous aimons, pour nous sacrifier entièrement à notre devoir. Il le faut, nous l'avons juré.

Nous étions déjà des gradés, la croisée des chemins approchait. Notre admirable capitaine BUTERI, ce terrible meneur d'hommes, savait ce dont nous étions capables.

Ce fut notre première rupture,

Je prenais le sentier des GOUMS, celui qui mène droit aux ATLAS, aux IMAOUNS, aux RNEGS, aux OUEDS, aux DUNES, aux OASIS. Oui, celui qui mène à la grande aventure de la pacification.

Tu ne rêvais plus que de tout cela en croupissant dans ta « caisse à savon » (caserne). Tu rageais, tu piaffais mais, hélas, tu étais devenu trop utile au 22º Spahis marocains. Apprécié par tes chefs qui savaient utiliser tes compétences, ton impatience et ton désir de partir ne pouvaient être compris. En rêve, tu me suivais, moi, ton vieux frère baroudant et travaillant pour le Protectorat.

C'était la rupture matérielle, mais, comme le disait Buteri : « Vous, vous saurez toujours vous retrouver aux moments opportuns. Des gars de votre trempe mènent toujours leur monture à l'endroit des rencontres. Vous saurez toujours vous retouver quand vous le voudrez, sur le chemin de l'endurance et de la bravoure. » Et ce fut vrai!

A cette époque, tous ceux qui te connaissaient t'affectaient d'un nom gentil au gré de leur fantaisie. Pour les uns tu te nommais « PARD », pour d'autres « EL HADJ » ou encore « d'ARTAGNAN ».

Bientôt, mon cher « Pard », nous reparlerons de tout cela. J'irai te rejoindre et nous achèverons ensemble ce magnifique livre qui retracera l'évolution de notre merveilleuse aventure.

Au revoir Tonin, taille bien ta barbe d'El Hadj! Pare à droite! Garde-toi à gauche d'Artagnan!

Pour moi, tu ne fus ét ne seras que mon frère d'armes bien aimé. Oui! Parfois le destin est railleur...

AU REVOIR, TONIN!

AU REVOIR!

Au revoir...

Honneur! Patrie! Famille! Oui, je me souviens.

# Le général BRISSAUD-DESMAILLET

Au moment où le général Henri Brissaud-Desmaillet quittait l'armée active, le commandant supérieur des troupes du Maroc lui adressait un message se terminant ainsi :

« L'œuvre accomplie appelle l'estime et l'admiration. L'homme a su capter l'amitié partout où il est passé. A l'heure présente ce double témoignage prend valeur de symbole, »

Cette pensée, nous pouvons la reprendre en ce jour, pareille, inchangée au cours des années.

En ce jour de colère et de douleur où le deuil cruel, qui frappe tous ceux qui l'avaient approché, se tempère de la certitude de savoir que son âme pure et noble continuera de rayonner.

Double témoignage, œuvre double en cet être unique. Son œuvre visible d'homme d'action, son œuvre visible d'ami, et son œuvre invisible d'homme de foi et de pensée reflétées dans sa vie quotidienne.

Le général et l'ami auprès de qui nous sommes vient de naître lorsque commence le siècle nouveau. Il naît d'un père commandant une division de chasseurs dont les ordres du jour sont célèbres, qui sera un héros de l'armée française et dont la ville de Thann conserve le monument.

Bon sang ne sait mentir et Henri Brissaud-Desmaillet est, en 1915, engagé volontaire à 17 ans sur le front d'Alsace. Un an plus tard, ses mérites et son courage lui valent d'être nommé sous-lieutenant à 18 ans.

Avec le 14e bataillon de chasseurs alpins il participe aux combats de la Somme, d'Alsace et d'Italie qu'il retrouvera 27 ans plus tard.

En 1919, il est à la légation de France à Varsovie, puis au cabinet du général Henrys, chef de la mission militaire en Pologne, et là, il vit les grands événements qui se succèdent en Europe orientale et qui ébranleront le monde.

En 1923, il prend une part active à l'occupation de la Ruhr. En 1925 il est en Syrie où il participe aux durs combats du Djebel Druze et, membre des services spéciaux au Levant, il parcourt pendant des années le Proche-Orient.

C'était merveille de l'écouter narrer ses expériences et de prendre de lui tant de leçons sur ce Moyen-Orient qu'il analysait avec une lucide finesse et son sens parfait de la psychologie des hommes et de leurs émotions, ainsi que des lieux et de leurs certitudes.

En 1933, sa connaissance de certaines populations lui vaut de prendre part aux dernières opérations de pacification de l'Empire chérifien avec le 4e Tirailleurs marocains puis aux Affaires indigènes.

Dix ans plus tard, en 1943, il est aux durs combats qui libèrent la Tunisie et prend le commandement du 7° R.T.M. Il commande ensuite le 1° R.T.M. qui, débarqué en Italie, avec le Corps expéditionnaire français va, des rives du Garigliano aux portes de Florence, libérer l'Italie et ouvrir ainsi la voie à la Grande Libération de la Patriè.

A l'état-major du général de Lattre de Tassigny, il dirige le 5º bureau, du débarquement en Provence au bord du Rhin, où il reprend la tête du 1º Marocains pour traverser le Rhin et le Danube puis terminer la guerre à Innsbruck.

Chef de mission auprès de l'armée américaine en Autriche, puis commandant le groupement aéroporté du Maroc, il rentre en 1949 en métropole comme

commandant de la subdivision de Pau. Il y est appelé, comme général, à un poste important au SHAPE qu'on vient de créer.

Rappelé au Maroc en 1955 lors des troubles graves qui y éclatent, il termine sa carrière comme chef de la région d'Agadir et des Confins algéro-marocains.

Grand officier de la Légion d'honneur, titulaire de neuf citations, Croix de guerre 1939-1945, Croix de guerre des T.O.E., médaillé d'une décoration à laquelle il tenait particulièrement ,le Mérite militaire chérifien qui marque son attachement à la Magna Gallia, la Grande France, l'Empire français, cet ami nous a quittés avec autant de discrétion qu'il en avait mis à vivre.

Dieu, le seul puissant, lui fait rejoindre sa chère épouse disparue voici seize mois, admirable compagne de soldat.

Madame la maréchale Juin m'ayant fait l'honneur de me mandater, je me permets, au nom de ceux qui participèrent aux combats, au nom de ceux d'Italie, de ceux du Rhin et du Danube, de ses camarades officiers généraux, au nom des Français nés dans les territoires africains, au nom de ses concitoyens et de leurs représentants, de dire notre grande douleur.

Rien n'effacera la délicatesse de son esprit, la qualité de son jugement, l'élégance de sa pensée, la gentillesse de son accueil, la fidélité de son amitié et l'exquise urbanité de sa vie.

Grand soldat, grand Français, ami sûr et dévoué, il incarne pour nous les vertus qu'il sut harmonieusement associer : vertus militaires portées au plus haut point de travail et de dévouement à la Nation et vertus françaises de droiture, d'honnêteté, de distinction et d'intelligence.

Adieu, mon Général,

Adieu, cher ami,

Que le Seigneur Tout-Puissant et Miséricordieux vous garde.

Le 4 mars 1980, Richard SMADJA, Eglise Notre-Dame-des-Pins à Cannes,

# Jacques NOUVEL

Président de l'association amicale des anciens contrôleurs civils du Maroc et de Tunisie

Entré au contrôle civil du Maroc en 1935 et après avoir occupé divers postes à Benahmed, à Meknès-Banlieue, puis en Tunisie après le débarquement allié, il tint pendant treize ans, à partir de 1944, le poste de chef du Service de la Jeunesse et des Sports qu'il marqua fortement par son ouverture d'esprit et l'imagination dont il fit preuve pour répondre aux évolutions de la jeunesse marocaine.

Intégré après l'indépendance du Maroc dans le corps diplomatique, il servit successivement au Congo, puis, comme conseiller culturel et technique, en Tunisie et, enfin, en qualité d'ambassadeur de France au Malawi.

Les nombreux officiers d'affaires indigènes et contrôleurs civils, qui ont été en contact avec lui, garderont le souvenir de la personnalité généreuse de ce charmant camarade.

# L'adjudant-chef Raymond SERÈS

Le 18 octobre 1979, le colonel Hoock et J. Long représentaient la Koumia pour un dernier adieu à Raymond Serès qui venait de nous quitter après plusieurs mois d'une pénible maladie.

Une carrière assez mouvementée, à l'image de beaucoup d'autres en ces années-là, l'avait mené un peu sous tous les cieux de 1937 à 1966. Né en 1919, engagé volontaire en octobre 1937 dans la cavalerie, il participait à la campagne de France, était blessé puis fait prisonnier sur le champ de bataille.

Evadé d'Allemagne, puis dans le Vercors, il participe aux campagnes de la Libération et d'Allemagne avec le 3º R.S.A.

Après un séjour en Allemagne occupée, Raymond Serès est affecté successivement au 6º Goum à Mokrisset, au 60º (1ºr Tabor) à Azilal puis, de retour d'Extrême-Orient, au 29º G.C.A.T. alors en maintien de l'ordre à Taforalt. Puis, après avoir un certain temps commandé le détachement de gardiennage de la kechla de Camp-Bertaud, il rejoint le 102º de cavalerie à Sefrou (capitaine Montier).

Un séjour en métropole et c'est à nouveau l'Afrique du Nord, plus particulièrement la région de Colomb-Béchar, dans le sud, pour rentrer en France, à Fontenay-le-Comte.

Instructeur au centre hippique des T.O.A. et à l'E.S.S.A. Bordeaux, chef de peloton aux Spahis et aux Goums, c'était toujours un cavalier brillant et exigeant.

A la retraite il s'était installé à Sisteron, presque au pays natal, et c'est là que la mort est venue le chercher entouré de son épouse, compagne attentive des bons et des mauvais jours, et de ses trois fils, Alain, Bernard et Roland, dont les anciens des 29° et 102° se souviennent certainement.

Au nom de tous, Raymond, A Dieu!

P. CRAMOISY.



# Pélérinage au Maroc (mite et fin)

Nous voilà en Espagne pendant trois jours, clients assidus et ravis des Paradors. Compétitifs, d'un confort vraiment irréprochable, bien sûr pleins à craquer. Grosse clientèle d'Allemands, Hollandais et Espagnols.

Arrivés à Algésiras. Embarquement pour Ceuta (Sebta) parce que le voyage dure une heure de moins que par Tanger et coûte moitié prix. Mais quelle surprise à l'arrivée à la frontière marocaine!

Trois heures d'attente sous une pluie battante pour vérification des passeports et autres pièces, ouverture des valises à la douane et contrôle des polices d'assurance.

Nous assistons à une véritable révolte des ressortissants marocains venant de France, Allemagne; Belgique, Italie pour passer leurs vacances au Maghreb, irrités par les lenteurs, les exigences et les réflexions d'un jeune commissaire de police acariâtre. Tout un vocabulaire y passe. Nous avons même ramassé des passeports par terre dans la boue... les nôtres y compris.

On a l'impression, et on pourrait le croire, que des ordres sont donnés pour que les touristes soient écœurés et ne repassent plus par cette zone, qui est encore enclave espagnole.

Enfin, nous voilà arrivés à 22 heures, encore sous la pluie, à Chéchaouen, à la recherche d'un hôtel. Devinez grâce à qui nous avons pu nous loger, très mal! pour la nuit?... A un ancien goumier de garde devant le commissariat de police.

Nous filons sur Al Hoceima. Pendant des kilomètres nous traversons une immense forêt de cèdres, très vieux, bi ou tri-centenaires. D'aucuns ont des troncs dont trois hommes à peine peuvent faire le tour.

Nous arrivons tard à Targuist, un peu perdus. Dieu merci, nous sommes arrêtés par un barrage de gendarmes qui nous indiquent notre route, mais auparavant veulent bien savoir à qui ils ont affaire. Papiers, contrôle du coffre, des valises, regards très attentifs sur mes deux roues de secours, le moteur, tout cela en pleine nuit. L'un d'entre eux me propose de m'acheter l'une des roues de secours. « Une seule vous suffit », me déclare-t-il, « les routes étant très bonnes. »

Excédé, m'en prenant à l'un des deux gendarmes, je lui dis en arabe que c'est la première fois au Maroc où des touristes sont si mal accueillis et, qu'en tant qu'ancien officier des goums marocains, cela me choque énormément. D'un coup de baguette magique, l'atmosphère se détend et il me dit : « Passez Monsieur et bonne route ». Arrivés à Al Hoceima à minuit, nous y trouvons l'unique hôtel, le Mohamed V.

L'accueil est tout à fait différent. Nous visitons notre chambre. Elle est très bien, mais, nos estomacs criant famine, nous demandons à nous restaurer. Le maître d'hôtel se présente. C'est un Français. C'est une chance. Malgré l'heure très tardive, il nous offre un véritable festin. Ceci nous réhabilite un

peu avec le Maroc oriental et, le lendemain matin, nous nous présentons au village du Club Méditerranée où nous passons deux merveilleuses semaines. Entre-temps, mon guide Michelin me rappelle que je connais la région. Nous allons faire un tour à Taza où j'ai été, il y a longtemps, au 8° spahis algériens et ,de là, filons sur Mezguitem. J'y retrouve le bureau des A.I., ma maison, l'emplacement du goum. Là, rien n'est changé, tout est bien entretenu, mais l'on sent tout de même que quelques années se sont écoulées.

Nous arrivons le jour du souk et de la mahakma. Un monde fou, devant les A.l., actuellement siège du gouverneur de la province. Je me présente à l'assès de garde et lui demande à être reçu par le caïd.

«Le gouverneur!» me dit-il. Oh! la gaffe!

Aussitôt dit, aussitôt fait. La réponse m'arrive. « Le gouverneur t'attend. »

Le bureau est vite dégagé et j'aperçois un homme jeune, habillé à l'européenne, qui se dirige vers moi. « Vous venez, paraît-il, faire un pèlerinage à Mezguitem, soyez le bienvenu, vous êtes ici chez vous.»

Je lui présente ma femme et nous nous promenons dans le poste, revoyons notre ancienne maison. C'est là où, en avril 1939, eut lieu notre lune de miel. Retour dans le bureau du gouverneur. Un bon thé parfumé nous attend. Avant de prendre congé, je demande l'autorisation d'aller faire un tour au souk. Nous y arrivons en voiture et nous nous arrêtons à quelques mètres de l'entrée. Là nous attend une surprise extraordinaire et émouvante. Le souk s'est arrêté de vivre, un silence de mort y règne partout, seuls quelques ânes, mulets et dromadaires entravés se manifestent par instants. Une foule énorme nous entoure. Je suis inquiet, mais l'attitude de tous ces braves gens me rassure. D'aucuns me touchent la main, les femmes s'intéressent à mon épouse, à sa robe, ses souliers et surtout à un bracelet berbère originaire de Tindouf qu'elle porte au bras droit et puis, chose inouïe, un jeune homme s'approche de moi, me tire par la manche à l'écart et me dit à l'oreille : « Mon oncle vous demande si vous n'êtes pas M. Ratel. Si oui, ma famille désire que vous veniez la visiter. Je vais vous montrer le chemin, mais il faut y aller en voiture. »

Quelques instants après, ce sont deux anciens goumiers du goum de Mezguitem (le 65°, je crois) qui viennent me saluer. L'un fantassin, l'autre cavalier, ils ont djellaba grise, burnous bleu et décorations pendantes.

Et nous voilà cahotant sur mon ancienne et pauvre piste défoncée, tortueuse pendant 10 kilomètres. Mon passager, après un virage, me montre une grosse kasbah, que je reconnais pour être la demeure du caïd de la tribu. Cet ancien caïd et son frère khalifat, mes amis, ont tous deux été assassinés en 1955 ou 1956.

Devant la kasbah, une quinzaine de personnes bien rangées, hommes aux tam-tams bien tendus et résonnants, rheitas criardes et ahurissantes, femmes en belles belrah rutilantes, kaftan neuf, bracelets, colliers et foulard bien agencés nous attendent déjà. Tout ce monde en liesse. Mon cœur bat un peu la breloque et je sens une petite larme perler. Je reconnais très vite la « chérifa », ex-épouse du défunt caïd. Elle vient me saluer et me dit : « Tes amis t'attendent. Viens. »

Nous entrons et montons dans le salon. Je vois immédiatement, à mon grand émoi, face à moi sur un divan, deux grands cadres photographiques. Ce sont mes deux amis le caïd et son frère. Je m'arrête pile et j'entends la veuve me dire : « Tu vois, ils ne sont plus réellement là, mais ils sont toujours tes amis. » Quelle touchante attention, quelle preuve irréfutable de fidélité, d'amitié et de respect! Ma femme a connu ces deux hommes et leur famille. En 1939, ils nous ont invités à déguster une énorme pastilla comme cadeau de mariage. Nous passons l'après-midi et une partie de la soirée avec nos bons amis, mais nous devons repartir vers Al Hoceima. Au passage, je salue les anciens du goum et des A.I., les lieutenants Delcros, capitaines de Villemandy et de Marcilly, que je n'ai pas oubliés.

Nous traversons Aknoul. Tout a changé. Le bureau des A.I. a été transformé en caserne. Ma pensée va au capitaine Vaugien. Je me remémore ses battues mémorables. Ces jours-là, les tribus étaient en fête. Ces jours-là, le bilan n'était jamais négatif.

Nous revoyons Boured et la bonne figure de notre ancien et cher ami « Chaoui ». Je le salue au passage, espérant qu'il profite d'une longue et heureuse retraite.

Chechaouen, Ouezzane sont devenus de très grands villages.

Dieu merci, bien que modernisés, ils gardent encore leur caractère oriental. Souk el Arba du Rharb : méconnaissable. Des centaines d'hectares de terre ont été défoncés. Une irrigation intensive y est bien organisée. Partout, sur des kilomètres, la canne à sucre fait office de principale culture et produit de bons revenus. Khénitra, ville européenne, s'est très agrandie. Nous y recherchons la villa de ma belle-sœur. Nous la retrouvons, après conciliabules discrets, entourée d'un mur de 3 ou 4 mètres de haut. Petite déception, on ne voit plus que le toit.

Rabat. Nous y passons trois jours au Grand Hôtel, 3 étoiles. Très bien, compétitif, mais il date de 1936. C'est là où nous avons fait notre repas de noces en 1939. Ville absolument énorme, grouillante, bruyante... pas trop propre. Nous rendons visite à la famille d'une de mes anciennes élèves de la faculté de droit de Pessac (Gironde). Elle nous a donné son adresse, aux Touarga. Très bien reçus par une des huit filles de la famille en l'absence des parents qui se sont rendus à Fès, avec le roi Hassan II. Nous ne savions pas, l'étudiante précitée ayant été discrète, que son père est haut fonctionnaire au Palais royal. Nous visitons les Touarga, le Méchouar, les abords du Palais royal, le mausolée de Mohamed V, modèle de l'architecture mauresque, bâti face à la Tour Hassan. Des milliers de touristes étrangers et marocains y défilent. On peut même photographier. C'est fastueux, majestueux. Un silence extraordinaire y règne, malgré le flux et reflux des foules. Le jardin des Oudaïa, en pleine réfection, est encore à voir, on y déguste toujours les cornes de gazelles et le thé à la menthe. Le jardin du Triangle de vue, lui aussi, est en réfection ; il y manque cependant, à l'instar des Oudaïa, un peu de fleurs.

Nous profitons de notre passage à Rabat pour aller faire un tour dans les Sehoul, au poste d'Aïn Frénina, où nous retrouvons la kechla du 2° goum. C'est aujourd'hui une grande ferme. Nous y entrons.

A droite de l'entrée se trouve toujours l'ancienne habitation du capitaine de Ribier, intacte, mais vide de tout mobilier. Seules des nattes jonchent le sol. Plus loin, le bureau du goum, domaine de notre ami Bouziat, est toujours debout, mais passablement décrépit. Les logements de nos camarades Brand, Salles, de Cruz sont en ruines et servent d'étable et bergerie.

Les anciennes écuries, objet de ma fierté, ne sont plus que des étables croulantes et, à côté, mon ancienne maison toujours solide, mais totalement dépourvue de portes et fenêtres. A quelques dizaines de mètres, la demeure de notre ami Bop (paix à son âme) et celle de Bouziat. Elles sont intactes et habitées. La cour de rassemblement du goum est transformée en un immense hangar, tracteurs, charrues, moissonneuse-faucheuse, etc., etc. y sont entreposés. Nous continuons notre visite. Les lieux sont déserts et calmes, lorsque nous apercevons un jeune homme en tenue militaire kaki. Il s'avance et nous salue. C'est le gérant de la propriété, « officier de l'armée royale », paraît-il.

Nous nous présentons, en nous excusant de notre incursion. Il nous invite à continuer et venir ensuite boire le thé de l'amitié. Il nous offre des brochettes de perdreaux tués le matin même et nous presse d'aller rendre visite à ses parents, proches voisins. A environ 2 kilomètres, nous arrivons à une petite ferme toute blanche et verdoyante. Le père cultive un grand jardin de tomates, poivrons, aubergines, etc., dont il retire d'ailleurs de substantiels profits. Il

nous guide à travers ses vignes en pleines vendanges. Quels beaux raisins blancs et noirs muscats. Il y avait longtemps que nous n'en avions pas vus d'aussi gros.

Thé... re thé, gâteaux nous attendent dans une petite salle à manger, modeste, mais très propre, très gaie. Nous dégustons aussi une belle grappe de muscat avant de repartir sur Rabat. En arrivant à notre voiture, un gros cageot y a été glissé délicatement, contenant au moins dix kilos de raisins blancs et noirs. Nous en avons fait profiter le personnel de notre hôtel et le hadj (gardien) de notre garage de Rabat.

Nous évitons de nous arrêter à Casablanca. Le vrai Maroc, pour moi, n'est pas dans les villes impériales, mais dans le bled, le sud. Cependant, je n'oublie pas avoir vécu à Casa, à l'encadrement du makhzen de la région civile. Je me souviens des camarades Genty, les lieutenants Brisson, Tesmoingt, à qui j'adresse mes amitiés.

Nous nous dirigeons donc sur Marrakech avec halte à Settat. La caserne du 95° goum existe toujours et j'y retrouve les bâtiments administratifs, les logements des amis Kalb, Boucher, Tristani, Hitz, Olivieri, mais, à l'emplacement de ma villa, une classe maternelle a été implantée.

Marrakech nous accueille. Nous passons au Club Méditerranée dont nous sommes adhérents. Il se trouve en pleine place Djemma el Fnâa. Des terrasses on surplombe toute la ville indigène, les souks et, d'un large regard, on passe en revue la Koutoubia, les tombeaux saadiens, la Ménara et, au loin, le Guéliz, puis l'Atlas avec encore de très belles plaques de neige. Là, nous sommes vraiment au Maroc et nous y retrouvons tout le charme et l'environnement de sa vie envoûtante. Nous faisons un repas en pleine palmeraie, puis filons sur Essaouira et arrêt d'une semaine à Agadir, toujours au Club Méditerranée.

Le retour sera rapide. Point de ralliement Tanger. Visites des villages du Club à Malabatta, Yasmina et Smir. Nous sommes invités à Malabatta. C'est là, après une semaine fort agréable, visite des souks, dégustation d'un splendide couscous, que notre séjour prend fin.

Ce pèlerinage s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles. Pas un ennui de santé, pas d'incident mécanique. Partout nos vœux ont été exaucés et nous ne demandons qu'une chose, pouvoir revenir dans ce merveilleux pays, revoir encore tout ce qui a été notre jeunesse et peut-être, qui sait, connaître d'autres coins auxquels nous n'avons pas pensé, lors de nos trois séjours.

Tout cela avec la bénédiction du Tout-Puissant, en le remerciant d'avoir comblé un vœu que nous n'avons pu réaliser que plusieurs années après notre départ du Maghreb.

Georges RATEL.



Un animal sauvage, élevé tout jeune par l'homme, arrive à aimer l'homme plus que ses frères de race.

Pierre SCHOENDOERFFER, TF 1, janvier 1979.

# LE CHACAL, LES BOUCHERS ET LES RAISINS

# PRINTEMPS 1942 - TERRITOIRE DES CONFINS POSTE DES A.I. DE TARHJICHT

En ce début de l'année 1942, poursuivant sa progressjon lente vers l'ouest, le lieutenant Boutry (Vautrey), après Akka et Foum el Hassan, vient d'être affecté à Tarhjicht, comme chef du poste des A.I. et commandant du 26° goum, unité qu'il a déjà eue sous ses ordres à Akka, en 1940,

Si le poste goum est implanté sur une légère éminence aride et caillouteuse, le poste des A.I. a été construit à ses pieds, dans la palmeraie qui lui a donné son nom.

Aussi, de son bureau, le lieutenant Boutry ne voit qu'un jardin, entouré par le mur d'enceinte d'un rouge sombre, où, à l'abri de palmiers-dattiers centenaires, prospèrent les grenadiers, les vignes, les rosiers. La rigole d'irrigation du village voisin, bordée de roseaux qui s'agitent et bruissent au moindre souffle de vent, traverse le poste d'est en ouest.

Le lieutenant Boutry était à Tarhjicht depuis quelques semaines quand, au soir d'une chaude journée de printemps, le moghazeni de garde fait entrer dans son bureau un jeune garçon de la tribu des ld Brahim, qui semble cacher un paquet sous son asselham (1). Après les salutations d'usage, le garçon dépose sur la table-bureau un jeune chacal mâle-âgé, selon lui, de deux ou trois jours.

Après avoir remercié et récompensé le donateur, Boutry prend le chacal dans ses bras et regagne sa maison, située à l'intérieur du poste, où ses trois chiennes, lasses de l'attendre au bureau, l'ont précédé. Vautrées sur les peaux de moufflon qui recouvrent le sol cimenté de la pièce appelée pompeusement salon, elles se lèvent paresseusement et viennent flairer le nouveau pensionnaire, qui a été posé à terre. Elles lui font bon accueil; lui, il reste sur la défensive et se réfugie dans la cheminée à ouverture étroite de la pièce, qui va devenir sa tanière.

S'imik, s'imik (2), le jeune chacal s'apprivoise, se promène dans le jardin, sans franchir l'enceinte du poste. Il répond à l'appel de son nom « ouchchen », ce qui signifie chacal en berbère.

(2) Littéralement : petit à petit,

<sup>(1)</sup> Asselham, burnous de fabrication locale.

Il fait bon ménage avec les chiennes; seule, l'ordonnance de Boutry, Ahmed Ltizniti, a du mal à l'adopter. Ouchchen le lui rend bien.

Le jeudi, jour de marché des Id Brahim, la qaïda (3) voulait que le chef de poste se rende au souq, où il rencontrait Lhaj Ahmed Aderdour, qaïd de la tribu. Boutry, suivi de ses trois chiennes, faisait le plus souvent le chemin à pied, en empruntant un sentier de traverse de la palmeraie.

Pour surveiller les prix, le qaïd et le lieutenant faisaient ensemble le tour des boutiques regroupées par spécialités, comme dans les villes, traversaient l'enclos où étaient parquées les bêtes à vendre, revenaient par le marché aux grains et allaient prendre le thé parfumé et sacramentel dans une petite pièce blanchie à la chaux. Ils y recevaient acheteurs et vendeurs qui venaient leur soumettre leurs différends survenus sur le marché.

\*\*

Un jeudi, Boutry est surpris de constater que son chacal le suit, prenant respectueusement place derrière les chiennes. Lhaj Aderdour rit de bon cœur en voyant arriver ce chacal apprivoisé, très digne et fermant la marche de l'escorte. Il pose de nombreuses questions, tout en commençant la tournée des boutiques.

Ce chacal, bien élevé, provoque un bruyant mouvement de ouriosité. L'usage s'était établi, chez les bouchers, de lancer un morceau d'abats aux chiennes, lors de leur passage. Ouchchen n'est pas oublié ce jour-là, et profite de l'aubaine. Il en sera de même dans les semaines qui vont suivre.

Puis, un beau matin, partant pour le souq, Boutry constate que son chacal n'est pas au rendez-vous. Les moghazenis sont interrogés : personne ne l'a vu dans le poste. Au souq un Aderdour, goguenard, demande à Bou Ouchchen (4) où est sa bête. Devant l'ignorance de ce dernier, il rit de bon cœur, lui apprend que lâfritt (5) est venu en avant-garde et qu'il a déjà effectué sa tournée d'aumône chez les bouchers. Ouchchen, qui s'était caché Dieu sait où, rejoint alors le groupe des autorités, pas gêné du tout, et reprend avec dignité sa place derrière les chiennes de son maître. Les bouchers, surpris de le revoir, font mine de l'ignorer, ce qui provoque ses glapis-sements coléreux et le rire des bouchers, qui finissent par se laisser attendrau milieu des acclamations des badauds.

La tournée terminée, le qaïd apprend à Boutry que son chacal a été surpris dans un jardin, en train de déguster les premiers raisins. Boutry n'est pas autrement étonné, car il connaît le goût des chacals pour le fruit de la vigne. Il fait appeler le propriétaire volé et lui rembourse le prix du raisin dérobé.

Les vols, augmentant, entraînent une recrudescence de plaintes et de dédommagements. Boutry va à la ruine. Lhai Ahmed lui suggère alors de mettre un collier à sa bête et de l'attacher pendant le temps des raisins, ce qui répugne à Boutry.

\*\*

Quelques jours après cet entretien, Ouchchen disparaît à jamais. Avait-il répondu à l'appel de son clan? Avait-il été mis à mort, victime de sa gourmandise et de sa trop grande confiance en l'homme?

Peiné, Boutry, qui s'était attaché à son chacal, se posa longtemps la question, se demandant s'il n'avait pas eu tort de vouloir faire vivre ce jeune chacal loin des siens.

Que Dieu le juge!

Bagnoles-de-l'Orne, mai 1979, VAUTREY.

(3) La coutume, l'habitude.

(5) Le démon, plutôt affectueux dans ce cas.

<sup>(4)</sup> Bou Ouchchen, le père chacal, l'homme au chacal : surnom donné à Boutry à l'époque.

EXTRAIT DE « L'HOMME NOUVEAU » DU 16 MARS 1980

# En Afrique...

## Retour en Tunisie

Retrouver la Tunisie quarante-trois ans après l'avoir quittée c'était, à n'en pas douter, aller à la rencontre d'un pays nouveau, fort différent de celui que j'avais pu connaître avant la dernière guerre. Le séjour que j'y ai fait, à l'automne dernier, me l'a amplement prouvé.

J'avais conservé de la Tunisie, je dois le dire, un souvenir très mitigé : une garnison austère, des satisfactions de métier réduites, une ambiance politique tendue. C'était l'époque, en effet, où le Néo-Destour, le parti de Bourguiba, redoublait d'ardeur dans sa lutte contre le régime du Protectorat et nos rapports avec la population, dont une grande partie lui était favorable, étaient généralement empreints de beaucoup de réserve. Je me rappelle, en particulier, la froideur frisant l'hostilité, que l'on affrontait en traversant certaines agglomérations comme Monastir et M'Saken. D'ailleurs, quelque temps plus tard des membres influents du Néo-Destour n'hésitaient pas à se jeter dans les bras des Allemands lors de leur débarquement en Tunisie.

Les trois semaines que nous y avons passées m'ont fait voir ce pays sous un jour que je ne connaissais pas et amené à réviser un certain nombre de jugements que je portais sur lui.

#### Accueil sympathique

J'évoquerai en tout premier lieu les contacts avec la population, heureux de constater dès mon arrivée, qu'ils s'avèrent bien différents de ceux que je déplorais autrefois : partout où nous sommes passés, dans les villes comme dans les campagnes, hommes et femmes nous ont paru ouverts, souriants et aimables.

Les Français sont incontestablement bien vus, comme nous l'ont assuré des compatriotes résidant dans le pays, et leurs rapports avec les Tunisiens ont cessé depuis longtemps d'être marqués par les séquelles de la colonisation, l'affaire de Sakiet-Sidi Youssef, et celle, beaucoup plus sérieuse, de Bizerte.

On doit cette transformation, d'une part au sens politique de Bourguiba qui, même aux heures les plus chaudes de la lutte pour l'indépendance, n'a jamais envisagé l'avenir de son pays sans la France (1) et, d'autre part, à l'absence de passion et à l'objectivité des élites intellectuelles, qui reconnais-

<sup>(1) «</sup> Hors la France, il n'est point de salut », phrase prononcée par le « leader » pendant la dernière guerre.

sent volontiers ce que le régime du Protectorat a eu de positif : le système administratif et judiciaire, la mise en valeur économique, l'infrastructure routière, ferroviaire et portuaire, etc.

En outre, un facteur contribue beaucoup à assurer la qualité de ces rapports : c'est celui de la langue française que l'on parle d'un bout à l'autre du pays, parfaitement dans la bourgeoisie, correctement, la plupart du temps, dans le peuple.

Pour le moment, notre langue se trouve dans une position privilégiée et, si aux termes de la constitution de 1959, l'arabe est la langue officielle de la République, les administrations utilisent aussi bien le français que l'arabe et il existe une édition française du Journal officiel. Très souvent les Tunisiens cultivés emploient entre eux, indifféremment, le français ou l'arabe, tout comme le font, dans leurs écrits, bon nombre d'hommes de lettres.

#### Le recul du français est inéluctable

Ce bilinguisme, qui est actuellement un fait incontestable, ne se perpétuera probablement pas indéfiniment : un effort considérable est réalisé en ce moment pour l'arabisation de l'enseignement, qui a déjà atteint le primaire. Il est certain cependant que la substitution de l'arabe au français dans le secondaire, et surtout le supérieur, réclamera de nombreuses années.

Bien entendu, ce souci d'arabiser le pays ne vise pas que l'enseignement : il s'étendra progressivement à tous les domaines et c'est ainsi que nous avons pu observer que la plupart des édifices administratifs de construction récente ne portent plus aucune inscription en français.

Le recul du français dans les années à venir paraît donc inéluctable : nos compatriotes qui étaient plus de 200 000 avant la guerre, ne sont plus maintenant que 13 000 ou 14 000. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement français vient de décider la suppression de l'important lycée Carnot de Tunis, qui recevait une forte proportion de Tunisiens. Seul subsistera notre lycée de la Marsa. A cela s'ajoute aussi la diminution de l'effectif de nos coopérants employés dans les établissements d'enseignement tunisiens.

Il faut reconnaître cependant que le recul de notre langue devrait, normalement, être freiné par le développement des échanges franco-tunisiens : le tourisme, d'abord, où les francophones représentent, à eux seuls, près de la moitié du million d'étrangers qui, chaque année, se déversent sur les plages d'Hammamet, Sousse, Dierba, etc. Ensuite les travailleurs en France, au nombre de 170 000 actuellement, et qui, après plusieurs années passées chez nous, reviennent avec une très bonne connaissance de notre langue et de notre manière de vivre. Enfin, les étudiants séjournant dans nos universités, qui sont plus de 9 000. Ces jeunes gens, futurs cadres de l'administration ou des affaires, acquièrent une formation dont les retombées linguistiques et culturelles seront loin d'être négligeables dans les différentes branches où ils auront à exercer leurs responsabilités.

#### La promotion de la femme

Ce qui a été fait pour la transformation radicale de la condition de la femme tunisienne constitue, à juste titre, l'orgueil du régime et c'est, sans aucun doute, ce qui a le plus retenu notre attention durant notre séjour.

La disparition complète du voile, l'allure décontractée et sans complexe des jeunes femmes, la manière dont elles s'habillent, la variété des activités qu'elles exercent dans la vie publique, tout cela est révélateur des changements intervenus en quelques décennies, mais n'est nullement spécifique à la Tunisie : des observations analogues peuvent être faites dans d'autres pays

musulmans. Ce qui lui est propre par contre, c'est la profondeur et l'ampleur de l'œuvre émancipatrice réalisée par le code électoral (1956) et surtout par le code du statut personnel (1957).

Celui-ci a interdit la polygamie et la répudiation, a permis à la femme de divorcer et a garanti ses droits, notamment en matière de succession.

D'autres mesures qui visaient, en premier lieu, à freiner la démographie, ont contribué par contrecoup à accroître son indépendance vis-à-vis de l'homme :

- recul de l'âge du mariage,
- libre utilisation des contraceptifs,
- légalisation de l'avortement au-delà du cinquième enfant.

Il s'agit là évidemment de dispositions révolutionnaires et uniques, dans le monde musulman; je fais allusion surtout, on s'en doute, à l'avortement.

Seuls l'autorité et le prestige de Bourguiba ont pu venir à bout des résistances qu'elles n'avaient pas manqué de susciter de la part d'une partie importante de la population. Elles ont d'ailleurs provoqué de graves incidents à Kairouan.

Quant au code électoral, il a rendu la femme électrice et éligible. Ainsi donc, celle-ci est devenue, juridiquement et civilement, l'égale de l'homme.

Bien évidemment, le droit n'est pas passé du jour au lendemain dans les faits et il est probable que dans nombre de douars, la femme continue une vie peu différente de celle qu'elle connaissait autrefois.

#### Un effort touristique

« Sur le terrain », ce qu'il y a de très marquant pour quelqu'un qui n'a pas revu la Tunisie depuis la guerre, c'est l'effort énorme fait en faveur du tourisme et qui s'est traduit par la création d'immenses ensembles hôteliers à Nabel, Hammamet, Sousse, Monastir, Djerba, Zarzis, Tozeur, Nefta...

Cet effort en faveur du tourisme a été complété par l'amélioration des communications terrestres et aériennes. Les routes, bien que souvent un peu étroites, sont généralement très correctes et la signalisation y est bien faite. Il est dommage qu'elle ne soit pas mieux respectée par les usagers.

De nouveaux aéroports ont été créés et ceux qui existaient déjà ont été aménagés de façon à permettre la desserte directe, à partir de l'Europe, de la plupart des centres touristiques.

Les touristes sont environ un million par an, comme je l'ai déjà précisé (En 1978 ils étaient 980 000 dont : Français 375 000, Allemands 140 000). Dans presque toutes les stations, nos compatriotes sont les plus nombreux, mais à Sousse, ils cèdent la priorité aux Allemands.

Le tourisme, sur lequel les dirigeants tunisiens avaient fondé les plus grands espoirs, a-t-il tenu ses promesses? Oui, certainement si l'on considère l'engouement des Européens pour les plages tunisiennes et si l'on tient compte du fait qu'avec l'huile d'olive et le pétrole brut, il représente la principale source de devises de l'Etat. Pas compètement sans doute, si l'on tablait sur lui pour résorber une partie relativement importante du chômage (il n'emploie que 2 % au maximum de la main-d'œuvre disponible) et si l'on pensait que, toutes proportions gardées, il jouerait dans l'économie un rôle comparable à celui qui est le sien dans l'économie espagnole. Mais, quand on considère l'étendue des plages encore disponibles sur les côtes tunisiennes, on ne peut manquer de se dire que le tourisme, dans ce pays, a de beaux jours devant lui. La saturation des stations balnéaires européennes, la multiplication des liaisons aériennes, les prix raisonnables des restaurants et des hôtels, sont des facteurs très favorables à son développement.

#### L'enthousiasme décu

Malheureusement, malgré des succès notables et les efforts consentis en faveur du développement économique, la Tunisie connaît certains problèmes ; celui de l'emploi, en particulier, n'a jamais pu être résolu. Au fil des ans, l'enthousiasme est retombé et le régime a perdu sa puissance d'imagination, son dynamisme et le souci qu'il avait de s'identifier au peuple.

Nous ne pouvions évidemment pas manquer de noter, au cours de notre périple tunisien, le culte de la personnalité dont Bourguiba est l'objet, ainsi que l'omniprésence de son parti, le Néo-Destour, devenu le parti social destourien (P.S.D.).

Pas une ville, en effet, dont l'artère la plus importante ne porte le nom du « combattant suprême », et qui ne possède sa statue équestre, généralement érigée en plein cœur des beaux quartiers. Son portrait, reproduit à des centaines de milliers d'exemplaires, est visible non seulement dans tous les immeubles administratifs, mais encore dans les magasins, les cafés, les rues... L'ancienne Ferry-Ville s'appelle maintenant Menzel-Bourguiba et le paquebot tout neuf qui assure depuis un peu plus d'un an le service entre l'Europe et la Tunisie, a été baptisé « Habib Bourguiba ». Ce ne sont là que quelques exemples pris parmi beaucoup d'autres.

Ce culte s'explique par le prestige considérable dont Bourguiba bénéficie encore actuellement. Le pays, en effet, ne peut oublier qu'il lui doit beaucoup. Mais, si le leader est toujours la clef de voûte de l'édifice, « c'est un vieillard aujourd'hui... Il vit à l'intérieur de son mythe, trop souvent sourd aux injonctions de ceux qu'il a formés... Et la Tunisie ne voit déjà plus en lui qu'une grande figure... » (2)

Le P.S.D., lui, est présent à tous les échelons de l'organisation territoriale, depuis Tunis, jusqu'aux cheikhats les plus reculés. C'est un parti unique à travers lequel Bourguiba et son premier ministre exercent un pouvoir sans partage. Nul ne peut, s'il n'y appartient, être élu député, recevoir une charge importante — celle de gouverneur de province, par exemple —, ou occuper un poste de responsabilité dans l'administration. Bien entendu, tous les membres du gouvernement sont obligatoirement choisis en son sein. Tout cela, évidemment, est en contradiction avec les institutions théoriquement très démocratiques, dont le pays est doté.

#### Des périodes de tensions fréquentes

Jusqu'à ces dernières années, la Tunisie, vue de l'extérieur, était considérée comme un pays sans histoires, présentant l'image rassurante de la sérénité et de la stabilité. Et pourtant, les périodes de tensions y étaient fréquentes :

- affrontements armés entre bourguibistes et partisans de Ben Youssef, dès avant la proclamation de l'indépendance;
  - nombreux incidents créés par la politique de laïcisation du régime ;
  - coup d'Etat manqué contre Bourguiba, en 1962;
- hostilité très violente du monde rural à l'encontre du plan de socialisation de l'économie agricole, entraînant l'abandon de cette expérience et le limogeage, suivi de son arrestation, de son promoteur;
- heurts de plus en plus nombreux avec l'U.G.T.T. (Union générale tunisienne du travail) qui devaient conduire à l'explosion de janvier 1978.

La grande centrale syndicale a joué, conjointement avec le Destour, un rôle déterminant dans la lutte pour l'indépendance et, avec son demi-million d'adhérents et son organisation quadrillant tout le pays, elle représente une force considérable dont le régime a toujours voulu conserver le contrôle. De là des relations souvent difficiles, allant de l'éviction brutale du secrétaire

<sup>(2)</sup> H. Boulares et Duvignaud, Partons pour la Tunisie.

général de la centrale au conflit ouvert avec celle-ci. Dans les dernières années, la condition des travailleurs devenant de plus en plus dure, les grèves se multiplient et provoquent en janvier 1978, une véritable émeute. Achour, le secrétaire général, est arrêté et incarcéré, en même temps que de nombreux militants.

#### Un pont entre deux civilisations

C'est alors que l'opinion internationale prend conscience des difficultés que traverse la Tunisie : chômage, hausse du coût de la vie, injustices sociales, impossibilité pour l'opposition de s'exprimer et de participer à la vie du pays, etc. Peu nombreux cependant étaient ceux qui mesuraient à sa juste valeur la gravité de la situation. C'est pourquoi l'affaire de Gafsa devait jouer le rôle d'un véritable révélateur.

Bien que son déclenchement incombe entièrement à la Libye, elle a cependant mis en évidence les lézardes du régime et il faut espérer qu'elle aura ouvert les yeux des responsables du pouvoir. Ceux-ci profiteront-ils de l'accalmie dont ils bénéficient pour faire les réformes de fond qui s'imposent? Feront-ils preuve de l'imagination et de l'audace nécessaires? La jeunesse, Impatiente de participer à la direction du pays, leur en laissera-t-elle le temps?

Une autre question mérite aussi d'être posée en ce qui concerne l'avenir de la Tunisie : la laïcité qui marque les institutions et la séparation radicale existant entre la religion et la vie civile ne risquent-elles pas d'être remises en cause à la disparition de Bourguiba?

Le refus du modernisme qui n'a jamais cessé de s'exprimer dans certaines couches de la société, le renforcement récent et manifeste de la pratique religieuse, l'influence que peut avoir dans ce domaine la Ligue arabe dont le siège est maintenant installé à Tunis, sont des facteurs qui, à mon avis, pourraient provoquer, à plus ou moins long terme, l'éclosion d'une nation plus rigoriste sur le plan religieux et moins ouverte à l'Occident, sur le plan politique. La Tunisie cesserait alors d'être ce que fut autrefois le Liban : un pont entre les deux grandes civilisations du monde méditerranéen.

Paris, le 18 février 1980.

Général WARTEL.



# JBEL SARHRO, TERRE DU SOUVENIR...

Dans le bulletin de novembre 1979, la Koumia a lancé un appel aux anciens des confins algéro-marocains et de la région de Marrakech. Elle leur demandait de bien vouloir se mettre en relation avec M. Jacques Gérardin à Tanger, pour lui confier leurs souvenirs et leurs témoignages sur les combats acharnés qui opposèrent à nos troupes en février 1933 les farouches guerriers Aït Atta, dont le chef de guerre était leur amrhar oufella, Asso ou Baselham, décédé le 16 août 1960.

Cet appel a été entendu. Le général Spillmann, le général Granger, les colonels ben Madani, Bénédittini, Griffet, Saulay, M. Vincent Lécuyer, d'autres aussi peut-être, ont apporté à M. Gérardin une moisson de renseignements qui va bientôt faire de cet universitaire « le » spécialiste le plus averti des derniers grands combats que livrèrent les « imazirhene » avant de reconnaître l'autorité temporelle du lointain sultan de Rabat. Et ce fut contre nous.

Dans le récit qu'il vient de nous envoyer, M. Gérardin nous emmène avec lui dans le troisième voyage qu'il fit l'an dernier, en bordure du Sarhro, de Tinerhir à Alnif par le Ras Staf, le Tizi n'Boujou et le Tizi n'Ismarène. C'était en compagnie, cette fois, du colonel Bénédittini, seul survivant des sept lieutenants des A.I. et des Goums, qui constituaient en février 1933 l'encadrement du sous-groupement de supplétifs, goums, maghzens et fezzas, aux ordres du capitaine de Bournazel.

La rencontre de « Bittini » avec les anciens partisans de sa fezza, et les anciens adversaires qu'ils avaient combattus sous ses ordres, est un témoignage réconfortant sur les liens d'amitié qu'ont laissés derrière eux en tribu les officiers et les sous-officiers au képi bleu ciel. Au Sarhro comme partout ailleurs au Maroc, les coups de feu n'ont laissé aucune séquelle d'ordre affectif entre ceux qui les échangeaient. Au contraire, c'est à l'occasion de ces combats qu'est née la fidélité de nos futurs goumiers, si bien illustrée par la « Légende du goumier Saïd » de Joseph Peyré, basée sur une confiance et un respect réciproques.

C'est en effet notre fierté d'avoir su, au-delà de l'âpreté des affrontements, qui n'étaient pas tous des « barouds d'honneur », nous « faire aimer de ce peuple », selon la formule chère au maréchal Lyautey, tout en achevant, par la force des armes, l'unification du pays sous l'autorité de la dynastie alaouite.

Nous souhaitons que l'étude exhaustive que nous promet M. Gérardin ne se limite pas à la seule description des péripéties des combats, car la guerre n'est jamais une fin en soi. Les Aït Atta entendaient préserver contre nous leur mode de vie traditionnel, fermé sur le monde extérieur. Nous voulions, nous, les soumettre à la loi commune sous l'autorité du sultan, et le temps

nous était mesuré, car les nuages s'amoncelaient sur le Rhin. La guerre répandit sur les Aït Atta son cortège de misère, de souffrance et de mort : nous le partageâmes avec eux. La paix revenue reconstitua et décupla leur opulence en assurant la santé publique, la liberté du commerce, en multipliant les points d'eau, en accroissant leur cheptel, bref, en « créant de la vie », selon une autre formule du maréchal.

Mais le vieux dicton qui résumait l'orgueil et la puissance de la vieille tribu : « Hlef Atta la i-âta ouakha Sarhro i-rjâa outâ », c'est-à-dire : « Dada Atta (l'ancêtre éponyme des Aït Atta) a juré qu'il ne donnerait jamais rien, qu'il ne paierait jamais l'impôt, qu'il ne se soumettrait jamais au sultan, même si ie Sarhro devenait une plaine ».

Le Sarhro n'est pas devenu une plaine et, comme tous les citoyens marocains, les Aït Atta paient l'impôt et reconnaissent l'autorité du roi. Leur participation à la Marche verte de novembre 1975, sous la conduite du propre petitfils de Asso ou Baselham, caïd d'Iknioun nommé par le gouvernement et non plus par la jmâa de la tribu, apporte bien la preuve qu'ils se sont intégrés à la jeune nation marocaine.

Le but poursuivi depuis 1912 par le général Lyautey a donc été atteint. L'accueil réservé en août 1979 à Alnif à l'un d'entre nous — comme à tous ceux qui sont revenus en pèlerinage dans leurs anciens postes — nous permet d'espérer qu'il l'a été dans le maintien de l'amitié née il y a bientôt un demi-siècle. Cet espoir prend toute sa valeur dans le monde perturbé d'aujourd'hui. Il ne nous est pas indifférent que l'étroite et confiante collaboration franco-marocaine, telle que la dépeint S.M. Hassan II au cours d'un entretien avec Michel Droit (« Figaro » du 2 février 1980) s'appuie pour une partie, si faible soit-elle, sur cette amitié et reste un facteur de stabilité politique dans cette partie du Maghreb qui nous est chère.

Meylan, mars 1980, Jean SAULAY.



## MONUMENTS EN EXIL

M. Alain Amato, rapatrié d'Algérie, a fait des recherches afin de retrouver les monuments, statues, cloches, plaques funéraires, etc., provenant d'Afrique du Nord et transférés en métropole lors de l'indépendance de ces anciens territoires.

Le hasard d'une rencontre avec la statue de Lamoricière, qu'il avait toujours connue à Constantine, et qu'il retrouvait dans une petite ville de Vendée, a marqué pour Alain Amato le début d'une folle épopée. Car c'est de cette rencontre qu'est née l'idée de cet ouvrage. Alain Amato s'est demandé où avaient échoué tous ces monuments symboles de courage, souvenirs de hauts faits, ou simplement reconnaissance à des bienfaiteurs; il s'est mis à leur recherche, consacrant à cela tous ses moments de loisirs pendant plusieurs années.

Avec patience, opiniâtreté et amour, il a recherché ces monuments, en a retrouvé l'histoire qu'il nous raconte.

Exemple : MONTSOREAU, Maine-et-Loire. Musée des Goums, château de Montsoreau. Souvenirs militaires du Maroc et du maréchal Lyautey.

Le château, du XVe siècle, rendu célèbre par un roman d'Alexandre Dumas, et son héroïne abrite le musée des Goums.

Les Goums marocains furent dissous le 12 mai 1956, date à laquelle ils passèrent dans l'armée royale marocaine. Leurs souvenirs et leurs trophées furent rapatriés en France. Le dernier chef de ce corps, le colonel Aunis, étant originaire de Touraine, apprit que le château de Montsoreau était vide ; il prit contact avec le conseil général du Maine-et-Loire qui consentit qu'un musée y soit créé. L'installation s'est réalisée en 1957. Ce musée retrace l'histoire des Goums, présente des souvenirs de la conquête du Maroc et du maréchal Lyautey.

Quelques bustes proviennent de Rabat (buste du colonel Berriau, collaborateur du maréchal Lyautey, buste de l'explorateur Le Châtelier). Des plaques portant le nom d'officiers et de sous-officiers morts au combat, et à l'origine placés dans des postes marocains, ont été ramenées.

Dans la cour du château, une plaque à la gloire des Goums mixtes, dont l'original avait été inauguré en 1943 à Bouznika.

PAU, Pyrénées-Atlantiques.

Carrefour des allées Thiers et Général-Leclerc avec les allées de Morlaas (de Meknès), statue du général Poyemirau.

Le général Poyemirau, né en 1869, fit la plus grande partie de sa carrière militaire au Maroc.

Une statue le représentant debout drapé dans un burnous, fut érigée en 1927 au-dessus d'une fontaine située sur la place portant son nom. Cette statue haute de 3,50 m et pesant 2 tonnes est signée Vannier.

Lors de l'indépendance, les Marocains, ayant décidé d'enlever la statue, la «Koumia» (Association des anciens des Goums marocains et des A.I. en France) demanda qu'elle soit préservée. L'ambassade de France la récupéra et la proposa en janvier 1963 à la ville de Pau. La statue quitta le Maroc à bord d'un navire de la Marine nationale, le «Baïse», et arriva à Toulon le 23 mars 1963, puis rejoignit sa nouvelle résidence par chemin de fer.

Elle fut installée à Pau, sur un haut piédestal de conception moderne.

La cérémonie d'inauguration eut lieu le 25 février 1973 par une journée sans soleil, en présence de nombreux rapatriés, anciens de Meknès et du Maroc, et plus généralement d'Afrique du Nord.

Pendant la cérémonie, six jeunes gens en quête d'anticolonialisme, tentèrent de brandir une banderole sur laquelle était inscrit « Hier Poyemirau, aujour-d'hui Bigeard ».

TOURS, Indre-et-Loire.

Ecole d'application du Train, rue du Plat-d'Etain (de Fort National), plaque du Souvenir français.

Saint-Cyr-sur-Loire, église Saint-Pie-X, rue Fleurie (de Taher-Les Attafs), cloches des deux églises.

Eglise Saint-Jean-de-Montjoyeux, parc Grandmont (d'Aïn-Abessa), cloche de l'église.

Souvenir Français - Fort National.

Le musée de l'arme du Train, qui occupe le pavillon Condé... voici le texte : « Offert par le Souvenir français, à la mémoire des huit soldats du Train, des équipages, morts pour la France, lors de l'insurrection de 1871 ». Cette plaque provient de Fort National, citadelle dont les indigènes disaient qu'elle était une épine dans l'œil de la Kabylie. Pendant deux mois, du 16 avril au 16 juin 1871, les quatre cent soixante-douze soldats de la forteresse subirent le siège des populations kabyles révoltées (voir livre du colonel Robin). Il y eut au total 25 tués et 45 blessés...

Cloches des églises de Taher et des Attafs.

Deux cloches d'Algérie furent installées en 1966.

Pierre-Geneviève, 1 932 kg, provenant du village de Taher, créé en 1880, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Djidjeli.

Une cloche sans nom, datant de 1938, 260 kg, provenant des Attafs, village situé à 30 kilomètres à l'est d'Orléansville.

Cloche d'Aïn Abessa.

A une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Sétif, sur l'emplacement d'une ancienne « smala » de spahis, fut construit, en 1857, un caravansérail autour duquel prit forme le village d'Aïn Abessa...

La cérémonie, simple et émouvante, se déroula en présence de nombreuses personnalités et d'une grande assistance. La cloche, enrubannée de tricolore et non encore accrochée au clocher, était suspendue devant l'église. La foule se massa autour d'elle, et M. Maurel, rapatrié, conseiller municipal et promoteur (avec le général Aunis) de la cérémonie, la présenta au député-maire M. Royer, etc.

En résumé : 97 villes de France ont reçu différents souvenirs de 80 villes ou villages d'Afrique du Nord.

« Monuments en exil », préface de Paul Belmondo. Editions de l'Atlanthrope, 130, rue Lecourbe, 75015 Paris.

André PASQUIER

## Bibliographie

#### ANDRÉ LE RÉVÉREND :

#### UN LYAUTEY INCONNU

Paris - 1979 - Perrin, 360 pages

« Suaviter et fortiter. Il y a si peu de forts qui ne soient pas secs, et si peu de tendres qui ne soient pas faibles. » Cette citation et cette phrase, extraites d'une lettre qu'il écrivit en 1919 à Marie-Thérèse de Kerraoul, sa nièce, dépeignant admirablement l'homme exceptionnel que fut Hubert Lyautey, à la fois fort et tendre.

Auteur en 1976 d'un ouvrage remarqué sur « Lyautey écrivain », André Le Révérend nous offre ici un choix de lettres inédites, qui éclairent d'une lumière vive le cheminement intérieur qui, depuis le drame de conscience du jeune saint-cyrien, hésitant en 1874-1876 entre l'uniforme de l'officier et la robe de bure du moine cloîtré, conduit ce Lyautey inconnu au « soleil couchant » du vieux Maréchal, isolé à Thorey où personne ne vient le consulter, assistant impuissant aux modifications radicales apportées à son œuvre au Maroc par des successeurs aveugles, trahissant délibérément l'esprit du traité de Fès.

Ce qui frappe dès la première page, dans ces lettres très habilement et judicieusement choisies, présentées chapître par chapître en d'excellents raccourcis de la vie publique et privée de leur auteur, c'est l'extrême sensibilité en même temps que la vaste culture, la large ouverture d'esprit et la noblesse des sentiments de l'homme, ainsi qu'une certaine manière d'écrire, un certain style, un certain raffinement dans la politesse, que l'on n'enseigne plus de nos jours.

L'ancien officier des A.I. sera frappé par la justesse et l'exactitude du jugement sévère que porte Lyautey, jeune lieûtenant de Hussards, sur les rapports qui déjà commencent à opposer en Algérie les deux communautés, française et arabe (on ne parle pas encore d'Algériens, ni de Français musulmans). « Comment l'Arabe ne serait-il pas exaspéré? Il ne se passe pas de jours où la presse algérienne ne le vilipende, ne lui promette l'extermination, ne lui dénie tout sentiment d'honneur, toute aptitude à quoi que ce soit, ne lui annonce que la disparition et un pseudo-esclavage sont le vrai but. Jolies maximes pour des égalitaires à outrance et des prétendus libéraux » (Lettre du 10 juillet 1881, à son père).

On comprend mieux, dès lors, pourquoi l'Algérie devint à ses yeux, plus fard au Maroc, le « modèle à ne pas imiter ».

Dans ces « pays de lumière » hors desquels il ne pourra plus vivre, le jeune officier découvre la beauté de l'Islam, la richesse et la profondeur de sa civilisation, que son âme chrétienne (il a encore la foi) respecte profondément. Il apprend l'arabe, suffisamment pour se faire comprendre sans le secours d'un interprète; il se fait des amis musulmans; il meuble son petit appartement dans la Kasbah d'Alger, d' « araberies » qui font ses délices.

A Orléanville, il découvre le « Bureau arabe », que l'on va supprimer dans l'Ouarsenis... « Le Territoire civil s'étend comme un cancer »... « Dans un mois, tout sera civil, sous un administrateur en écharpe, assisté d'un ou deux adjoints et d'un garde champêtre : c'est grotesque, et, pis que cela, dangereux. » (Rappelons qu'une insurrection éclatera en 1881 dans le sud-oranais, dirigée par le cheikh Amama, qui soulèvera les Ouled Sidi Cheikh : c'est le point de départ de l'aventure d'Aurélie Picard (cf. le roman de Frison-Roche : « Djebel Amour ».)

La vocation coloniale de Lyautey commence à se dessiner. Elle se formera et s'affermira, de 1894 à 1902, à l'école de Gallieni, pour qui il éprouve une profonde vénération, au Tonkin, puis à Madagascar. Mais, nommé colonel et commandant du 14º Hussards, il s'ennuie désespérément dans la routine de la vie de garnison dans une petite ville de province. Il considère comme une libération sa nomination au commandement de la subdivision d'Aïn Sefra, en septembre 1903, avec mission d'y rétablir l'ordre après le revers d'el Moungar (1).

Dès lors, la voie royale s'ouvre devant lui, qui le mènera à la Résidence générale à Rabat, à la fin d'avril 1912. Il est immédiatement séduit par le Maroc, et à un point jamais atteint jusque-là. Un accord profond s'établit dès le premier jour entre les Marocains et lui : « aristocrate » par essence, il est accueilli comme un seigneur. Il respecte très scrupuleusement le traité de Fès, au point qu'il s'efforce de protéger au mieux le Maroc contre la tutelle administrative française. Dans ses actes officiels comme dans sa correspondance privée, on le sent soucieux de construire ce que Benoist-Méchin appelle avec bonheur son « Royaume exemplaire ». Et c'est sous les traits de Lyautey que, pendant treize ans, le Maroc aperçoit le visage de la France.

Son patriotisme de Lorrain lui donne un véritable don de prophétie, et c'est avec une précision de chirurgien qu'il analyse les conditions dans lesquelles la guerre de 1914-1918 s'est achevée, qui contiennent en germe la revanche inévitable de l'Allemagne. « On vit depuis deux ans dans deux erreurs fondamentales, la Victoire et la Paix. Or il n'y a pas eu de victoire, il n'y a jamais eu de paix. Il n'y a pas eu de victoire, mais simple suspension d'armes, d'ailleurs aussi inopportune que possible, sur un tout petit secteur du front total... et que nulle part les forces de l'adversaire n'étaient détruites », écrit-il en 1921 à Wladimir d'Ormesson, son « cher Wladi ».

L'attaque d'Abdelkrim, que Lyautey sent se dessiner sur Fès et Taza en 1924, fait l'objet de deux lettres remarquables, toujours à Wladimir d'Ormesson, dans lesquelles il ouvre son âme, fait part de ses inquiétudes et pose déjà la question cruciale de son départ : « Après l'avis de quelques très rares amis, dont toi avant tous, toute la question est de savoir comment je servirai mieux

<sup>(1)</sup> A cette époque, la sécurité était fréquemment troublée, sur le territoire de la subdivision d'Aïn Sefra, par des djiouch Doui Menia, opérant dans la région Figuig, Bechar, Tarhit, et se réfugiant, leur coup fait, en territoire marocain. A plusieurs reprises des convois furent attaqués, des sentinelles poignardées, leurs armes volées.

Le 30 juillet 1900, au puits d'el Moungar, à une trentaine de kilomètres au nord de l'oasis de Tarhit, en bordure du Grand Erg occidental, un convoi, commandé par le capitaine Bichemin, du 2º Régiment de Tirailleurs, tomba dans une embuscade tendue par l'un de ces djiouch, et perdit huit hommes et eut huit blessés.

le pays, et je penche à croire que c'est en rompant carrément avec eux » (le gouvernement Herriot du cartel des gauches).

Mais il n'avait pas prévu l'humiliation qui l'attendait d'être maintenu au Maroc privé de ses responsabilités militaires confiées au maréchal Pétain, avec des moyens plus de dix fois supérieurs à ceux qu'on lui avait si chichement marchandés. Il ne pardonnera pas à Pétain d'avoir accepté d'être l'instrument de sa disgrâce et il n'acceptera jamais de le revoir, lorsque, ayant donné sa démission, il se retirera à Thorey, dans sa terre natale où il a si peu vécu.

Ses dernières lettres nous montrent le déchirement de son âme, malgré la foi retrouvée, et l'isolement cruel dans lequel le gouvernement le maintient, tandis qu'au Maroc son œuvre est démantelée et qu'est repris le modèle « à ne pas suivre » de l'Algérie voisine.

Le livre refermé, nous avons l'impression de connaître enfin le maréchal Lyautey dans sa vérité secrète. Nous, les anciens des A.I., qui nous reconnaissons volontiers comme les héritiers spirituels du Rénovateur de l'Empire chérifien, du Créateur de l'unité marocaine avec son ami le sultan Moulay Youssef el Alaoui, nous nous prenons à aîmer cet homme fort, autoritaire et assuré, du même amour qu'il aima lui-même ses amis, français et marocains : avec tendresse. « Fortiter et suaviter... »

Chamonix, février 1980.

Jean SAULAY.

### Avis Divers

## Académie des sciences d'Outre-mer

L'Académie des sciences d'outre-mer, dont le président est le général Durosoy, prépare, dans sa collection « HOMMES ET DESTINS », un volume concernant le MAROC.

Le secrétaire perpétuel de cette Académie, M. Robert Cornevin, serait très reconnaissant aux membres de la Koumia qui pourraient lui adresser des notices consacrées à des personnailtés françaises, marocaines ou étrangères ayant marqué la vie du Maroc. Il souhaiterait que ces notices aient une à cinq pages dactylographiées double interligne et comportent la bibliographie complète des ouvrages et des principaux articles consacrés à la personnalité traitée.

la liste des personnalités à traiter est donnée dans la dernière partie du procès-verbal qui suit.

\_\_\_\_\_

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

QUI S'EST TENUE A L'ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

LE 11 AVRIL 1978 A 15 HEURES

Etaient présents : général Maurice Durosoy, président ; MM. Robert Cornevin, René Hoffherr, Henri Mazoyer, Jean-Louis Miège, Roger Thabault.

MM. Jacques Nouvel, président de l'Amicale des anciens contrôleurs civils ; Ecorcheville, Palustrau.

Etaient excusés: MM. Jean Baillou, Lucien Bazillon, André Blanchet, Louis Boujard, Maurice Coudray, Hubert Deschamps, Jean Dejeux, François Ingold, Henry Marchat, Louis Périllier, Georges Souville, Georges Spillmann, André Hardy, Georges Hutin.

R. Cornevin rappelle la genèse d'Hommes et destins dont le coup d'envoi fut donné lors du cinquantième anniversaire de l'Académie par le Premier ministre d'alors, Pierre Messmer.

Les deux premiers volumes englobent l'ensemble du domaine colonial. Le troisième tome, en raison du 75° anniversaire de l'Académie malgache, est consacré à Madagascar.

Les événements du Cambodge ont amené à spécialiser le tome IV consacré à ce pays. La qualité et le nombre d'académiciens ayant marqué la vie du Maroc ont amené à prévoir dès maintenant un tome V plus spécialement consacré à ce pays.

Indépendamment de ces travaux géographiquement spécialisés, l'œuvre de l'Académie se poursuit avec des notices concernant des personnalités ayant servi en diverses parties du monde qui constitueront le tome VI.

Le Secrétaire perpétuel rappelle que plusieurs personnalités ayant marqué la vie du Maroc ont déjà traité dans les tomes I et II d' « Hommes et Destins » :

Abd el Krim (G. Spillmann), Allal el Fasi (R. Fakkar), Paul Azan (M. Emerit), Henri Basset, René Basset (Ch. Pellat), André Basset (Ch. P.), Yves de Boisboissel (M. Durosoy), François Bonjean (J. Dejeux), Henri de Bournazel (M. D.), Henry de Castries (G. S.), Louis Chénier (P. Grillon), Roger Coindreau (R. Cornevin), F. Daguin (L. Papy et M. Vigneaux), Emmanuel Durand (H. Marchat), Franchet d'Esperey (G. S.), Antoine Huré (R. Huré), Alphonse Juin (R. Charbonneau), Léopold Justinard (G. S.), Erik Labonne (R. Hoffherr), Nestor Larras (J. Despois), Ch. Lecœur (R. Thabault), Charles Le Tonnelier de Breteuil (R. C.), Ev. Levi Provençal (Ch. P.), Jacques Liouville (G. Bouriquet), Louis-Hubert Lyautey (A. Laprade, P. Lyautey, M. D., G. S.), Louis Massignon (Ch. P.), Moha ou Hammou al Zaïani (M. D.), Montagne (R. Furon, G. S.), Lucien Paye (R. T.), Emmanuel Perretti de la Rocca (H. M.), Albert Peyriguère (G. Gorrée), Ernest Pruneau (R. C.).

Référence sera faite à ces personnalités dans le tome V.

La présence du professeur Miège, directeur de l'Institut d'histoire des Pays d'outre-mer, auteur de plusieurs ouvrages sur le Maroc, permit de dégager les grandes orientations pour placer dans ce cinquième volume 250 notices faisant leur juste part aux diverses catégories de personnalités ayant marqué le destin du Maroc.

Un projet de liste sera envoyé à tous les participants de la réunion et aux spécialistes de l'histoire du Maroc.

Personnalités proposées pour le tome V d'Hommes et Destins consacré au Maroc :

#### Personnalités marocaines

Souverains, personnalités politiques et militaires.

Maïsara (le porteur d'eau), Idriss I<sup>or</sup> (788-793), Idriss II (fondateur de Fès, décédé 828), Abdallah ibn Yasin, Yahya ibn Ibrahim, Abou Bekr, Youssef ibn Tachfin (décédé 1106), Ibn Toumert (décédé 1129), Abd el Moumen (1129-1163), Abou Yaqoub Yousof (1163-1184), El Mansour (1184-1199), Abou Bekr (1248, fondateur de la dynastie mérinide), Abou Youssef (1258-1286), Abou Yacoub, Abou Thabet, Abou El Hasan (1331-1351), Moulay Ahmed (1578-1603), Djouder, Moulay ech Cheikh, Abou Faris, Zidan, Er Rachid (décédé 1671), Moulay Ismaïl, Moulay Abdallah, Moulay Mohammed, Moulay Slimane (1792-1822), Moulay Abd Ar Rahman (1822-1859), Sidi Mohamed (1859-1873), Moulay Hacan (1873-1894), Vizir Ba Ahmed, Moulay Abdel Azziz, Raisouli, Anflous, Ma el Aïnin, Bou Hamara, Moulay Hafid, Moulay Youssef, El Hiba, Sidi Mohammed ben Youssef, Sidi Thami el Glaoui, Mohammed ben Arafa, Gal Amziane, Tadjouri, Gal Kettani, Oufkir, Si Bekkaï, Goundafi, Mtougui, El Ayari Driss ou Raho Moktar ou Hamou, El Mokri, Si Mohamed ould Fichtani.

#### Ecrivains.

Abou Hamid el Arbi (1580), Abou Salim et Ayyachi (1628-1679), Abou Zayd el Fasi (1631-1685), El Yousi (1630-1690), El Mahdi el Fasi (1624-1698), Abd es Selam el Qadiri (1648-1698), El Wasi el Ghazani (milieu XVIIº-1707), Ibn Zakin (décédé 1708), Ibn Naciri (1647-1717), El Alami, El Ifani, El Dilaï (fin XVIIº-1729), El Zabadi (début XVIIIº-1750), El Chargui (1698-1756), El Fasi (1706-1765), Ibn el Tayeb el Qadiri (1712-1773), Ahmed el Fasi (1753-1799), Abd el Wahid el Fasi (1759), Ibn Othman milieu XVIIIº-1799), Hamadou el Hadi (1760-1817), Ibn Abd el Salam el Naciri (2º moitié XVIIIº-1823), El Zayani (1734-1833), Mohamed Tahir el Fasi (1830-1868), Mohamed Akenzouz (1797-1877), Idris ibn Idris (décédé 1879),

Ahmed el Naciri (1835-1897), Mohamed Mahmoud el Chinguiti (décédé au Caire, 1904), El Kattani (1853), Mohamed es Slimani (1863-1926), Abdallah el Fasi (décédé 1930, Fès), Mardochée Aby Serour, Aflalo, Abdeslam Benari, Alarcon, Amicis Edmundo de, Assayac, Attanoux J. d'.

Autres personnalités (artistes, contrôleurs civils, écrivains, ingénieurs, professeurs, officiers, médecins, etc.).

Douls Camille, Donceaux-Dupéré, Fritsch Karl von, Gaillard Henri, Godard abbé Léon, Lady Grove, Harris W.B. (1860), Hay (1816-1893), Herdman Emma, Jedina Léopold von, Jimenez Saturnimo, Johnston R.L.N., La Martinière H. de, Le Châtelier, Leng, Leplay, Linares F., Mackensie Donald, Malpertuy, Martino G. de, Michaux-Bellaire, Mohr Paul, Pfeil J. von, Perdicani Ion, Rohlfs (1831-1896), Sauvaire, Thomessy, Weisgerber, Yriarte.

Aucouturier, Bauger, Brunschwig, Canel Jean (1re tannerie de Mogador), Cerdan Marcel, Corcos, Cornu (architecte de Mogador), Epinet, Gradès, Guernier Eugène (X. Deniau), Guillemart,, duc de Guise, duchesse de Guise, Herkeman Jules, Hersent Georges, Lemaigre-Dubreuil, Lépinay de (directeur des C.F.M.), Mme Lyautey, Maître-Devallon, Mauchamp, Nahon, Sicot Louis, Walter Jean, Mme Zakkar.

Amade d', Aubert Gal, Baillou, Berenguer, Bernez-Cambot, Billotte, Blanc Urbain, Boniface, Bourgeois Gal, Branly, Carpentier Gal, Chambrun Gal de, Chardon Gal, Coqueray Lt de, Figuera Garcia, Freydenberg Gal, Gabrielli, Gaudefroy-Demombynes, Giraud Gal, Gouraud Gal, Hauteville d', Henrys, Heusch, Huot Ct, Ibos Gal, Izard, Lapeyre Pol, Lauzanne Gal, Loustel Gal de, Mangin, Marc, Materne, Mouze, Noguès, Parlange Gal, Poemirau Gal, Ponsot, Puaux Gabriel, Renaudel Pierre, Saint Lucien, Segonzac marquis de, Silvestre, Stey Théodore, Thevenez Gal, Trinquet Gal, Valera.

Arnaud Dr, Barrère-Affre Marie, Blachère Régis (1922-1936), Blanc Urbain, Brive, Bruno, Célérié J., Célérier Mme, Cénival, Colombani, Dawson A.J., Delaye Théophile, Delanoë Dr, Deler, Delmas, Descos (pseudonyme Aubin), Erckmann J. (1845), Funck-Brentano Christian, Gabrielli L. Gaud, Giacobetti (auteur de la généalogie des Chorfas), Gohier Urbain, Gotland, Guiraud, Heyraud Dr, Keene Emily (1849-1934), Laoust, Lebel Roland, Leglay, Letourneau, Leyris de Campredon, Mas, Mercier Georges (fondateur de La Vigie), Mercier Louis, Morize, Moulièras (le Maroc inconnu), Miège, Odinot Paul, Périot, Peyronnet, Pietri François, Roux Arsène, Saint-Aulaire, Saint-Quentin, Senones Marion (1886-1977), Sorbier de Pougnadores, Surdon, Terrasse, Vial A. (pseudonyme A. de Kerdec-Cheny), Mgr Vieille, Voinot, Weisgerber Dr.

## Entretien des tombes au cimetière européen de Rabat

Notre camarade Lucien COCHAIN (72, rue Oqba, Rabat), nous signale — à l'intention des membres de la Koumia qui auraient une tombe d'un des leurs au cimetière européen de Rabat, et qui souhaiteraient que cette tombe soit convenablement entretenue — que l'Association des Français de Rabat (dont il fut l'un des fondateurs en 1955 et est encore membre de son conseil d'administration) a organisé un service d'entretien de ces tombes, depuis une année, qui fonctionne à l'entière satisfaction des membres de cette association.

Cet entretien comporte trois à quatre visites par an, et un nettoyage plus complet avant la Toussaint.

Pour couvrir ces frais, l'A.F.R. ne demande pas d'autre contribution annuelle que le versement, pour chaque tombe à entretenir, du montant de la cotisation à l'A.F.R., soit 100 (cent) dirhams.

Cette somme peut être versée, ou virée, selon les modalités suivantes :

- soit au compte n° 9.75282.7, ouvert au nom de l'A.F.R., dans les registres de l'Union marocaine de banque, rue Allal-ben Abdallah à Rabat:
  - soit au C.C.P. Rabat 518.30, Association des Français de Rabat.

En même temps que leur versement, les intéressés voudront bien donner toutes indications précises sur l'identification de la (ou des) tombe (s) à entretenir, à savoir :

- Nom et, éventuellement, prénom de la personne inhumée ;
- Date la plus complète possible (quantième, mois et année) du décès ou de l'inhumation :
  - Si possible, numéro du carré et numéro de la tombe.

Adresser toute correspondance concernant cet entretien des tombes à M. le Président de l'Association des Français de Rabat, 13, rue Al-Kahila, Rabat (Maroc).

Chaque intéressé recevra un accusé de réception et une carte d'adhérent à l'A.F.R., faisant fonction de reçu des sommes versées, ainsi qu'une photo Polaroïd de la tombe.

La librairie « LE TOUR DU MONDE », tenue par Edmonde Huret, fille du colonel Feste, est spécialisée dans les livres neufs et anciens, notamment sur les pays et les voyages et sur l'Afrique du Nord.

ACHAT au comptant de livres et bibliothèques - Déplacement en province sur simple appel.

Librairie « Le Tour du Monde » 9, rue de la Pompe, 75016 Paris Tél. 504.09.52.



le plus "koumia" des groupes de compagnies d'assurances

### Bernard MERLIN

Inspecteur

27, Place St Thiébault 57000 METZ

78, Route de Paris
69260 LYON-CHARBONNIERES

Pierre SALANIÉ

46220 PRAYSSAC

Maurice DUBARRY

Directeur Adjoint

### Henry ALBY

Inspecteur Principal

« Bordeneuve »

Agent Général 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

#### Michel LEONE

Président Directeur Général Rhin et Moselle - Assurances Françaises

> I, Rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG

78, Route de Paris 69260 LYON-CHARBONNIÈRES

50, rue Taitbout - 75009 PARIS

### Renaud ESPEISSE

Sous-Directeur

I, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

### Marcel NICLAUSSE

Agent Général

68, Avenue Georges-Clémenceau 83700 SAINT-RAPHAËL

### Adresses des

# ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4\* Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

## bar - brasserie

# "LE SIROCCO"

- Apéritifs Kémia
- Spécialités Plats
- Sandwichs variés

Madame SARRAZIN, fille de Goumier vous réserve le meilleur accueil.

59, Rue de Lancry - 75010 PARIS - Tél. 208.24 48

S.A.R.L. au Capital de 20.000 F

R. C. PARIS B 784 437 238

### Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

"Les diseaux" \*

22 Chambres — Entièrement neuf

à CLAIX 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice) Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens Goumiers et leurs familles Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc, Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien... Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

### Editions A. V.

### Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3° Tél. 272.36.98

### PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE Diplômé d'état Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES (5. &-O.) Tél. 626-19-49

### Amateurs de bons Vins...

Adressez-vous au Commandant LAVOIGNAT
 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Vins issus directement de la propriété

PRIX KOUMIA